Communauté de Communes
Vitry, Champagne et Der

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



mercredi 7 octobre 2026

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA CCVCD 3
L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE 5
LE BUDGET DE LA CCVCD 8
CENTRE AQUATIQUE 11
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE 12
PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN 19
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) 23
PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE 25
ÉDUCATION - JEUNESSE 26
EAU 29
ASSAINISSEMENT 31
COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS 34
ESPACES VERTS ET PROPRETÉ 37
VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE 40
BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES 42
MARCHÉS PUBLICS 44
AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE 48

PRÉSENTATION DE LA CCVCD

Rappel historique

Au 1er janvier 2013, a été créée la Communauté de communes VITRY, CHAMPAGNE ET DER (CCVCD), issue de la fusion des Communautés de communes de VITRY-LE-FRANÇOIS, des Quatre Vallées et du Mont-Moret et des rattachements des communes de Couvrot et Margerie-Hancourt.

Notre Communauté est composée de 35 communes : Ablancourt, Arzillières-Neuville, Aulnay-L'Aître, Bignicourt-sur-Marne, Blacy, Blaise-sous-Arzillières, Bréban, Chapelaine, Châtelraould-Saint-Louvent, Coole, Corbeil, Courdemanges, Couvrot, Drouilly, Frignicourt, Glannes, Huiron, Humbauville, La Chaussée-sur-Marne, Le Meix-Tiercelin, Les Rivières-Henruel, Lignon, Loisy-sur-Marne, Maisons-en-Champagne, Margerie-Hancourt, Marolles, Pringy, Saint-Cheron, Saint-Ouen-Domprot, Saint-Utin, Sompuis, Somsois, Songy, Soulanges et Vitry-le-François.

Elle compte 23.007 habitants au 1er janvier 2026 (recensement 2023 – population municipale).

Suite à l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 fixant la nouvelle composition du Conseil de Communauté, le nombre de sièges a été fixé à 63. Depuis 2020, 63 délégués issus de l'élection municipale sont installés.

Les principes fondateurs

La CCVCD précise, dans sa charte, l'esprit dans lequel les diverses communes entendent donner un sens à leur engagement respectif au sein de la CCVCD :

La libre administration communale

La Communauté de Communes veille à préserver les intérêts fondamentaux de chaque Commune pour la réalisation de toute action ou opération d'intérêt communautaire. Si un équipement d'intérêt communautaire devait être réalisé sur une commune, il ne pourrait se faire sans avoir préalablement recueilli l'avis favorable de cette dernière. Cela permet en effet de créer une dynamique de projet acceptée par tous dans le respect de ce principe fondamental.

La création d'un nouvel espace de solidarité intercommunale

La CCVCD permet de faire face aux besoins économiques et sociaux des habitants dépassant les capacités individuelles des communes. Elle doit permettre de faciliter le développement des communes et renforcer les fonctions d'agglomération de la ville-centre.

Elle oriente ses priorités d'action entre les différentes composantes de son territoire en favorisant la solidarité dans la répartition géographique des activités, des équipements et des services.

Le maintien de la relation de proximité

Seules sont transférées à l'échelle intercommunale les compétences qui donnent naissance, à ce niveau, à une véritable plus-value communautaire. Ce transfert ne s'effectue jamais sans l'accord de la Commune.

Les compétences

La Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der exerçait de plein droit en 2019, en lieu et place des communes membres, les actions suivantes :

1. Compétences obligatoires

1.1. Développement économique

- Aménagement, entretien et gestion de toutes zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;
- Actions de développement économique conduites en régie directe ou par convention déléguée à un tiers ;
- Création, développement, promotion, et gestion des installations touristiques (camping, port de plaisance, Maison du champagne…) ;
- Création, promotion, aménagement et valorisation de circuits thématiques et du tourisme de mémoire.

1.2. Aménagement de l’espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale ;
- Plan local d’urbanisme, document d’urbanisme en tenant lieu et cartes communales ;
- Création de zones d’aménagement concerté d’intérêt communautaire ;
- Études stratégiques et d’aménagement visant à la constitution de réserves foncières ;
- Organisation et développement sur le territoire communautaire des installations liées à l’énergie éolienne et à toutes les énergies renouvelables ;
- Études et actions favorisant la transition énergétique ;
- Suivi de la « politique du pays » ;
- Système d’information géographique (S.I.G.).

1.3. Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés

- Collecte et élimination de déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Points et plateformes d’apport volontaire de déchets : achat et maintenance des bennes, collecte et traitement ;
- Déchetteries et aire de compostage,

1.4. Aménagement, entretien et gestion des aires d’accueil des gens du voyage

2. Compétences facultatives

- Eau ;
- Assainissement ;
- Politique du logement et du cadre de vie ;
- Gestion, dépenses de fonctionnement et d’investissement des équipements d’intérêt communautaire ;
- Enseignement préélémentaire et élémentaire ;
- Création, aménagement et entretien de voiries d’intérêt communautaire et de leurs équipements connexes ;
- Taxe d’aménagement ou tout autre dispositif qui s’y substituerait lors de la création de voiries ou réseaux nouveaux ;
- Éventuelles actions de développement culturel ;
- Propreté/Espaces verts dans les limites des agglomérations communales (entre les panneaux d’agglo.) ;
- Incendie contribution au Service Départemental d’Incendie et de Secours ;
- Opérations sous mandat ;
- Technologies de l’information et de la communication (aménagement du haut débit sur le territoire intercommunal) ;
- Services à la population ;
- Péri et extrascolaire ;
- Restauration scolaire ;
- Mobilité.

Deux institutions organisationnelles

1. Conférence des Maires

D'après la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019, dite "loi engagement et proximité", la conférence des Maires est devenue obligatoire. En 2025, elle s’est réunie le 3 juin.

2. Conférence des Conseillers Municipaux

La Conférence de l'ensemble des conseillers municipaux des communes adhérentes à la Communauté de communes se réunit au moins une fois par an. Cette instance a été mise en place dans un souci de transparence des affaires communautaires à l'égard des conseillers municipaux. En 2025, elle s’est réunie le 27 novembre.

L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

Fonctionnement institutionnel et politique

1. Le Conseil de Communauté

La Communauté de Communes est administrée par un organe délibérant, dénommé « Conseil de Communauté », formé des délégués des communes membres et composé de 63 personnes.

- Tableau 1- Délégués par commune depuis 2020

Ablancourt	1	Couvrot	1	Margerie-Hancourt	1
Arzillières-Neuville	1	Drouilly	1	Marolles	1
Aulnay-l'Aître	1	Frignicourt	3	Pringy	1
Bignicourt-sur-Marne	1	Glannes	1	Saint-Cheron	1
Blacy	1	Huiron	1	Saint-Ouen-Domprot	1
Blaise-sous-Arzillières	1	Humbauville	1	Saint-Utin	1
Breban	1	La Chaussée-sur-Marne	1	Sompuis	1
Chapelaine	1	Le Meix-Tiercelin	1	Somsois	1
Châtelraould-St-Louvent	1	Les Rivières-Henruel	1	Songy	1
Coole	1	Lignon	1	Soulanges	1
Courdemanges	1	Loisy-sur-Marne	2	Vitry-le-François	26
Corbeil	1	Maisons-en-Champagne	1		

Le Conseil de Communauté règle, par ses délibérations, les affaires de la Communauté de Communes. Il en adopte les budgets et délibère sur le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Président. Il peut émettre des vœux d'intérêt général en les présentant sous la forme de questions écrites.

Il a donc un pouvoir général et global sur le mode d'organisation et le fonctionnement de la CCVCD.

En 2025, 7 Conseils de Communauté ont permis de soumettre 169 délibérations au vote des conseillers.

2. Le Bureau

Le Bureau est composé du Président, de 13 Vice-Présidents et de 4 conseillers communautaires délégués.

Composition depuis 2023 jusqu'en mars 2026

Jean-Pierre BOUQUET	Président	
Daniel FONTAINE	1er VP	Développement et promotion économiques • zones d'activités • pépinière et hôtel d'entreprises (La Fabrique), tiers-lieux/coworking • Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
Jean-Pierre FORMET	VP	Eau potable • schéma directeur de l'eau • préservation de la ressource, de la biodiversité et de l'assainissement collectif
Thierry MOUTON	VP	Renouvellement urbain • personnel (instances paritaires, relations avec les syndicats, COS, hygiène et sécurité, stagiaires et formation des agents)
Didier NOBLET	VP	Collecte et valorisation des déchets • assainissement non collectif
Marylène SIMONNET	VP	Habitat et logement
Olivier MALOU	VP	Aménagement numérique du territoire • SIG
Christelle COLSON	VP	Activités scolaires, péri/extra-scolaires, restauration scolaire et circuits courts
Francis PASSINHAS	VP	Insertion par l'économie (PLIE), territoire zéro chômeur, économie sociale et solidaire
René MAUTRAIT	VP	Équipements sportifs (gymnases, piscine, centre aquatique)
Romain DESANLIS	VP	Espaces verts • propreté
Olivier DELCOMBEL	VP	Voirie et bâtiments communautaires
Anna REOLON	VP	Tourisme (camping, fluvial, office du tourisme, circuits thématiques...)
Annick FELICETTI	VP	Aménagement de l'espace • urbanisme (Scot, PLUI)

Muriel ARMANETTI, André CASTAGNA, Éric CHAVEROU, Dominique PARNISARI, conseillers délégués, sont associés aux réunions du Bureau.

Sont également associés au Bureau :

- La Directrice Générale des Services ;
- Le Directeur Général Adjoint des Services ;
- Le Directeur des Services Techniques ;
- Le Directeur des Affaires Financières ;
- Tout autre chef de service en fonction de l'ordre du jour.

Le Bureau se réunit pour :

- Examiner les affaires courantes de la Communauté ;
- Assurer le suivi des travaux des différentes commissions communautaires ;
- Émettre des avis et des orientations sur tous les dossiers qui lui sont soumis ;
- Valider les projets de délibérations soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

A partir des choix et orientations des Bureaux, la Directrice Générale des Services prépare, sous l'autorité du Président, les rapports présentés au vote du Conseil de Communauté.

Le Bureau tient lieu également de Commission des Finances de la CCVCD.

En 2025, le Bureau de Communauté s'est réuni 8 fois.

3. Les commissions de travail

Par délibération du 8 septembre 2020, 5 commissions communautaires permanentes menées par un Vice-président ont été créées.

Ces commissions examinent les affaires qui leur sont soumises, émettent des avis simples ou formulent des propositions. Elles statuent à la majorité des membres présents. Elles peuvent, sur une question donnée, ouvrir leurs travaux à des tiers (représentants d'usagers, d'associations…). Elles peuvent en outre constituer des groupes de travail spécialisés.

Les 5 commissions sont donc une réelle force de propositions pour la rédaction des délibérations.

- **Commission économie/emploi** : développement et promotion économiques, zones d'activités, pépinière et hôtel d'entreprises, coworking, Territoire Zéro Chômeur, économie sociale et solidaire ; insertion par l'économie (P.L.I.E.), Tourisme (camping, port de plaisance ; office de tourisme, développement de circuits thématiques) ;
- **Commission écologie/environnement** : Transition énergétique (P.C.A.E.T., C.T.E. ; parc éolien…) ; eau potable ; schéma directeur de l'eau ; assainissement collectif, préservation de la ressource ; biodiversité ; espaces verts et propreté ; collecte et valorisation des déchets ; assainissement non collectif ;
- **Commission éducation/formation** : comprenant les compétences suivantes : affaires scolaires, activités péri et extra-scolaires, restauration scolaire et circuits courts ;
- **Commission aménagement du territoire** : Renouvellement urbain, développement des formations ; Aménagement de l'espaces, urbanisme (SCOT, PLUi) ; Habitat et logement (OPAH, PLH) ; Développement numérique du territoire, Système d'Information Géographique ;
- **Commission patrimoine communautaire et travaux** : Voiries et bâtiments communautaires ; Equipements sportifs (gymnases, piscine, centres aquatique) ;

En 2025, ces commissions se sont réunies ainsi : commission éducation-formation (16/05,10/10,19/11), commission écologie-environnement (06/06,14/11).

A ces 5 commissions se rajoute la **Commission d'Appel d'Offres**.

Organisation interne des services

1. Services intégralement communautaires

Au 31 décembre 2025, la CCVCD comptait 206 agents et 3 apprentis (2 aux espaces verts, 1 à la cuisine centrale).

2. Services partagés

Dans un souci de mutualisation et d'optimisation des moyens, les services transversaux suivants sont partagés avec la Ville de Vitry-le-François :

- La Direction Générale des Services ;
- Les Services Techniques ;
- Le Service des Ressources Humaines ;
- Le Service des Finances et du Budget ;
- Le Secrétariat Général ;
- Le Service des achats et de l'Informatique ;
- Le Service Communication.

Une convention de mise à disposition du personnel a été approuvée et actualisée par la délibération n°13 du 6 février 2025 pour les années 2024 à 2027. Chaque année, sur la base d'indicateurs mesurant l'activité réelle des services, il est communiqué au Bureau de Communauté l'exacte proportion de travail qui pèse sur les agents qui sont partagés et mis à disposition.

Sur la base du compte-rendu d'activités de l'année précédente, les contributions respectives de la Communauté de Communes et de la Ville sont actualisées à chaque exercice budgétaire, par l'examen de l'évolution des critères d'activité des services et celui des dépenses réellement constatées.

LE BUDGET DE LA CCVCD

Le budget comporte un budget principal et six budgets annexes. L'ensemble de ces budgets a représenté en 2025 un montant total de dépenses de **25 192 729,11 € en fonctionnement** et de **8 487 387,43 € en investissement**.

La fiscalité est restée stable, avec la poursuite de la convergence du taux des impôts communautaires vers une harmonisation pour l'ensemble des parties du territoire.

La dette sur l'ensemble des budgets en 2025 augmente en raison des emprunts souscrits par le budget annexe assainissement. Le montant de l'annuité en capital consolidé s'élevait à 2.203.497,60 € en hausse par rapport à l'année 2024. Cette évolution s'explique d'une part par les échéances des nouveaux emprunts du budget assainissement et par le réaménagement d'emprunt réalisé sur le budget principal en fin d'année 2025. Néanmoins, le budget principal poursuit sa phase de désendettement.

Le capital restant dû au 31/12/2024 s'élevait à **16.489.613,72 €.**

	Remboursement capital 31/12/2025	**Capital restant dû au 31/12/2025**
BA eau	13 330,49 €	133 115,38 €
BA assainissement	404 470,20 €	4 053 084,29 €
BA ZAC de Loisy	420 430,78 €	865045,65 €
BA Centre Affaire	20 051,15 €	233064, 19 €
BA DMA	27 126,64 €	6 896,32 €
ZAVM	13 793,12 €	6 896,32 €
Budget principal	1 304 295,22 €	16 068 853,95 €
Situation consolidée au 31/12/2025	2 203 497,60 €	21 366 956,10 €

Ratios et valeurs CA 2025

Dépenses réelles de fonctionnement / population	758,25 €/hab.
Recettes réelles de fonctionnement / population	815,87 €/hab.
Dépenses d'équipement brut / population	98,14 €/hab.
Encours de la dette / population	661,66 €/hab.
Dotation globale de fonctionnement / population	60,08 €/hab.
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	49,99 %
Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	98,48 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12,06 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	81,31 %
Épargne brute sur recettes réelles de fonctionnement	7,06 %

Malgré une nouvelle année de désendettement, les recettes de la CCVCD stagnent et les dépenses progressent plus vite que les recettes, en raison notamment du DILICO. D'autre part, les ratios financiers baissent.

Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

NB : ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées juridique.

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
BUDGET PRINCIPAL				
invest. dépenses	5 437 151,21 €	3 762 865,37 €	80 973,90 €	1 593 311,94 €
invest. recettes	5 437 151,21 €	2 852 758,25 €	0	2 584 392,96 €
fonct. dépenses	22 612 567,52 €	19 331 538,96 €	0	3 281 028,56 €
fonct. recettes	22 051 991,79	19 860 122,16	0	2 752 445,36 €
Zone d'activités Vitry le F - Marolles / N°SIRET : 20003471800037				
invest. dépenses	413 544,77 €	259 613,00 €	11 499,00 €	142 432,77 €
invest. recettes	413 544,77 €	174 962,29 €	0	238 582,48 €
fonct. dépenses	391 472,07 €	348 910,36 €	0	42 561,71 €
fonct. recettes	391 472,07 €	340 668,18 €	0	50 803,89 €
BA Eau / N°SIRET : 20003471800060				
invest. dépenses	3 154 446 79 €	1 373 342,43 €	50 451,35 €	1 658 353,45 €
invest. recettes	3 154 446,79 €	1 235 032,75 €	0	1 919 414,04 €
fonct. dépenses	2 763 510 83 €	635 134,74 €	0	2 128 376,09 €
fonct. recettes	2 763 510,83 €	973 261,12 €	0	1 790 249,71 €
BA Assainissement / N°SIRET : 20003471800078				
invest. dépenses	4 595 897,24 €	3 027 100,92 €	7 276,21 €	1 561 520,11 €
invest. recettes	4 595 897,24 €	3 755 817,33 €	0	840 079,91 €
fonct. dépenses	1 927 624,96 €	1 030 887,63 €	0	896 737,33 €
fonct. recettes	1 927 624,96 €	1 749 633,94 €	0	177 991,02 €
BA Déchets ménagers et assimilés / N°SIRET : 20003471800052				
invest. dépenses	1 691 937 08 €	948 533,23 €	53 364,06 €	688 039,79 €
invest. recettes	1 691 937,08 €	695 447,37 €	0	996 489,71 €
fonct. dépenses	4 136 009,35 €	3 392 548,78 €	0	743 460,57 €
fonct. recettes	4 136 009,35 €	3 821 999,54 €	0	314 009,81 €
BA Centre d'affaires / N°SIRET : 20003471800045				
invest. dépenses	53 219,97 €	22 149,15 €	0	31 070,82 €
invest. recettes	53 219,97 €	53 213.,97 €	0	6,00 €
fonct. dépenses	104 570,00	102 717,85 €	0	9 924,15 €
fonct. recettes	104 570,00	101 113,38 €	0	11 528,62 €
BA ZAC de la Haute Voie / N°SIRET : 20003471800029				
invest. dépenses	3 155 899,38 €	455 255,57 €	0	2 700 643,81 €
invest. recettes	3 155 899,38 €	462 430,92 €	0	2 693 468,46 €
fonct. dépenses	498 601,00 €	41 774,43 €	0	458 826,57 €
fonct. recettes	498 601,00 €	473 951,04 €	0	24 649,96 €

(1) Y compris les rattachements.

Présentation agrégée du budget primitif et des budgets annexes

Avant la neutralisation des flux réciproques.

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
invest. dépenses	18 502 096,44 €	9 919 182,05 €	150 200,46 €	8 375 372,69 €
invest. recettes	18 502 096,44 €	9 202 254,68 €	0	9 273 433,56 €
fonct. dépenses	32 442 427,73 €	24 848 686,98 €	0	7 558 914,98 €
fonct. recettes	32 442 427,73 €	27 296 484,12 €	0	5 121 678,37 €
total général dépenses	50 944 524,17 €	34 804 671,98 €	150 200,46 €	15 934 287,67 €
total général recettes	50 944 524,17 €	36 549 412,24 €	0	14 395 111,93 €

(1) Y compris les rattachements.

Flux réciproques entre le budget principal et les budgets annexes

Cf. liste des principales opérations en annexe de la M57.

Il s'agit des flux réciproques liés à la mise en place des frais de structure entre le budget principal et les budgets annexes approuvé par délibération du 14 novembre 2023.

La présentation de ce tableau est facultative.

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
invest. dépenses	0	0	0	0
invest. recettes	0	0	0	0
fonct. dépenses	715 009,00 €	657 360,51 €	0	57 648,49 €
fonct. recettes	715 009,00 €	657 360,51 €	0	57 648,49 €

(1) Y compris les rattachements.

Présentation consolidée du budget primitif et des budgets annexes

Après la neutralisation des flux réciproque.

La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
invest. dépenses	18 502 096,44 €	9 921 159,23 €	150 200,46 €	8 375 372,69 €
invest. recettes	18 502 096,44 €	9 228 662,88 €	0	9 273 433,56 €
fonct. dépenses	31 727 418,73 €	24 226 152,24 €	0	7 501 266,49 €
fonct. recettes	31 727 418,73 €	24 226 152,24 €	0	5 064 029,88 €
total général des dépenses	50 229 515,17 €	34 147 311,47 €	150 200,46 €	15 876 639,18 €
total général des recettes	50 229 515,17 €	35 892 051 73 €	0	14 337 463,44 €

(1) Y compris les rattachements.

CENTRE AQUATIQUE

En 2025, le centre aquatique "la Salamandre" a ouvert ses portes 286 jours pour une fréquentation totale de 81 060 entrées avec une recette de 327 068,27 €.

Les dépenses du service sont réparties en 3 postes :

- Bâtiment : 383 034,77 € (dépenses d'entretien et de fluides) ;
- Activité : 48 275,99 € ;
- Personnel : 758 615,41 €.

Le total net des dépenses s'élève à **1 189 926,17 €** et engendre un solde négatif de fonctionnement de **862 857,90 €**.

Recettes annuelles 2025

PUBLIC (y compris leçons de natation)	167 142,25 €
ACTIVITÉS	95 342,00 €
SCOLAIRES PRIMAIRE EXT.	21 066, 00 €
SCOLAIRES SECONDAIRE	7 720,00 €
BIEN-ÊTRE	24 668,02 €
DIVERS (ERSA, Centre de jour...)	11 130,00
TOTAL	**327 068,27 €**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Missions et activités principales du service

- Fédérer et animer le tissu économique local : mise en relation des acteurs, orientation vers les interlocuteurs dédiés, organisation d'actions et temps forts professionnels ;
- Animer des partenariats pour la dynamisation économique du territoire et le soutien aux entreprises et porteurs de projets ;
- Valoriser l'offre à vocation économique par le relais des opportunités immobilières et foncières existantes et l'appui aux projets de développement et d'implantation ;
- Concevoir, étendre, réhabiliter, gérer les zones d'activités et des bâtiments communautaires d'entreprise ;
- Développer de projets d'attractivité territoriale dans les domaines de la transition écologique, de la mobilité, du tourisme ;
- Promouvoir le territoire et son tissu économique ;
- Réaliser la prospective et la veille stratégique en matière de développement territorial.

Prospecter et accompagner l'implantation d'entreprises

ZONE INDUSTRIELLE VITRY-MAROLLES

- 250 ha en zone industrielle dont 5 ha encore disponibles ;
- 15 bâtiments communautaires loués : Bâtiment D, rue du Bois Guillaume à Marolles : 1 cellule (Bigard) ;
- Bâtiment F, rue de la Violette à Marolles : 2 cellules (Atalian, Chris'Auto) ;
- Bâtiment G, rue de la Violette à Marolles (pépinière artisanale) : 4 cellules (2 cellules IESC Formation, Siemens Gamesa, GM Automobiles) ;
- Bâtiment H, rue de la Violette à Marolles (pépinière artisanale) : 5 cellules + 1 bureau divisible en 2 bureaux (Haffner Energy 2 cellules, STELEC, 2 cellules JST) ;
- Bâtiment I, rue de la Violette à Marolles : 1 cellule (Elivia) ;
- Bâtiment J, rue de la Violette à Marolles : 2 cellules (Nobel).

ZONE ARTISANALE DU BOIS LEGRAS

- Cession en cours de 3.2 ha à l'entreprise Broyage Nord Est ;
- Cession d'une parcelle de 100 m² : On Tower - Antenne FREE ;
- Un bâtiment communautaire comprenant un hangar (services techniques) et une cellule (association Altern'atives).

ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA HAUTE VOIE (LOISY-SUR-MARNE)

- 140 ha ;
- Zone aménagée : 44 ha (comprenant la zone inondable et corridor écologique) ;
- Surface disponible : 2.5 ha au 31 décembre 2025 ;
- 2 entreprises implantées (50 emplois), KVEI et JORIS IDE + 1 entreprise en cours d'implantation (Taxis / Ambulances de la Moivre) ;
- Cession en cours : 25 ha (parc photovoltaïque - Baywa.r.e)
- Cession en cours : 12 ha (entreprise de logistique et/ou de production industrielle - Barjane)

ZONE ARTISANALE DE FRIGNICOURT

- 1 200 m² disponibles.

ZONE INDUSTRIELLE DE LA JOUETTE

- 1.4 ha disponibles.

INSTALLATION TERMINALE EMBRANCHÉE

Depuis le 1er janvier 2020 la CCVCD possède et exploite une installation terminale embranchée (ITE) implantée sur les communes de Vitry-le-François et Marolles.

Cette ITE est raccordée au Réseau Ferré National (RFN) sur les voies de service de la gare de Vitry-le-François.

Le réseau de l'ITE de la zone industrielle Vitry-Marolles comprend environ 4 500 mètres de voies ferrées qui desservent les sous-embranchés Vivescia, Malteurop et Mannesmann. Il supporte actuellement un trafic annuel de l'ordre de 100 000 tonnes de marchandises réparties principalement entre les sociétés Mannesmann et Malteurop pour lesquelles il constitue un enjeu stratégique en matière de logistique.

Dans la continuité de l'étude réalisée en 2021 portant sur un audit général de l'infrastructure et ses caractéristiques (diagnostic de l'état de l'installation) ainsi qu'une analyse de flux et du niveau d'utilisation (détermination d'un plan de maintenance, entretien et investissements), une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de réfection et rénovation des voies ferrées a été réalisée. L'objectif est d'accompagner la collectivité dans la mise en place et la gestion d'un accord-cadre pluriannuel de travaux. Ces derniers sont engagés depuis 2024.

LABELLISATION "TERRITOIRES D'INDUSTRIE"

Le Pays vitryat est labellisé "Territoires d'industrie" depuis novembre 2023.

Le plan d'action autour du label est décliné en 8 axes :

1. Démarche EIT ;
2. Gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriales ;
3. Offre d'accueil des nouveaux salariés ;
4. Développement d'une offre de mobilité pour la desserte des sites d'activité ;
5. Foncier / sites clés en main ;
6. Extension du réseau de chaleur ;
7. Protection de la ressource en eau ;
8. Développement de la bioéconomie et mutation de la filière automobile.

MARNE DÉVELOPPEMENT (Agence de Développement Economique de la Marne)

La Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der est adhérente à l'agence de développement économique de la Marne, Marne Développement, qui réunit la Région Grand Est, le Conseil Départemental de la Marne, la CCI Marne en Champagne, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et les 14 intercommunalités marnaises.

Marne développement agit autour de différents axes, parmi lesquels :

- Le développement endogène via la prise de contact avec les entreprises du territoire pour leur proposer notamment un accompagnement dans la mise en œuvre de leurs projets ;
- La création et l'animation d'un réseau des industriels marnais (Réseau Marne Industrie) pour favoriser les synergies interentreprises et interbassins ;
- La prospective pour l'implantation d'entreprises exogènes, en lien notamment avec Invest Eastern France : réalisation d'un travail de promotion de l'offre foncière et immobilière sur le territoire.

Cette collaboration a notamment contribué à l'accompagnement de nombreuses entreprises du territoire (visites, étude 360°...) en lien avec Territoires d'industrie. À ce titre, des points réguliers sont effectués entre le service développement économique de la CCVCD et Marne Développement, afin de pouvoir enrichir le travail prospectif de développement local en corrélation avec les besoins évoqués par les entreprises et afin de mettre en place des animations partenariales sur des thématiques précises à destination des entreprises.

Accueillir les créateurs d'entreprises et les activités économiques

LE CENTRE D'AFFAIRES "LA FABRIQUE"

- 800 m² dont 547 m² d'espace de bureaux loués (pépinières / hôtel d'entreprises : 100 % d'occupation) ;
- 18 bureaux modulables de 12 à 180 m² dont :
  - 1 bureau dédié aux partenaires assurant des permanences en matière de création d'entreprises. Ces partenaires peuvent être complémentaires de nos missions ;
  - 15 bureaux loués pour 10 entreprises résidentes (100 % d'occupation) ;
  - 2 bureaux occupés par le Service Développement Économique de la CCVCD.
- Nombre de domiciliations : 6.

TIERS LIEU D'ACTIVITÉS / ESPACE DE COWORKING

Cet espace partagé a pour objectifs de créer des ponts entre communautés de travail autonomes sur le territoire mais aussi d'accueillir les professionnels qui souhaitent occuper un autre lieu de travail que leur domicile. Intégrer une telle communauté facilite l'accès aux réseaux professionnels, mutualise les outils et favorise l'éclosion économique.

- Bureaux multipostes meublés et connectés à usage flexible et open-space de 180 m² ;
- Tarifs délibérés au conseil communautaire du 10 décembre 2019 (délibération n°136) ;
- Ouverture en continu de 7h30 à 20h00 du lundi au samedi ;
- Emploi : Une hôtesse d'accueil partageant son temps de travail entre le coworking et la Fabrique.

Le coworking accueille en son sein le Campus Connecté, avec un bureau fermé occupé à temps plein par la coordinatrice, ainsi que les étudiants du Campus accueillis au sein de l'open-space.

DÉVELOPPEMENT RÉSEAU : INITIATIVE MARNE (le financement au démarrage d'activités)

Initiative Marne Châlons-en-Champagne est une association loi 1901 qui intervient financièrement sur la création ou la reprise d'entreprises au travers de l'octroi de prêts d'honneur accordés aux porteurs de projets.

En plus d'un soutien financier, Initiative Marne accompagne les porteurs de projets à travers un parrainage et un suivi technique personnalisé.

Par son adhésion à l'association, la CCVCD permet que l'offre d'Initiative Marne soit déployée sur le territoire pour l'accompagnement des entrepreneurs dans la « structuration financière » de leur projet de création, reprise ou développement d'entreprise. Elle apporte ainsi un appui financier supplémentaire nécessaire au bon démarrage de l'activité et facilite la levée des fonds bancaires.

Le « Pôle Coopération pour Entreprendre », initié par la Région Grand Est, est également porté sur le territoire du Sud-Est Marne par l'association Initiative Marne. Celui-ci a pour but de développer et renforcer la dynamique entrepreneuriale en accompagnant les créateurs d'entreprises et d'encourager la dynamique collective d'acteurs locaux pour renforcer cet accompagnement.

Sur la durée de la dernière convention, 2022-2024, le nombre et le montant des prêts accordés pour la création ou la reprise d'entreprises dans la CCVCD sont :

- 2023 : 6 prêts accordés pour 3 projets / 27 500 € de prêts Initiative et 13 500 € de prêts Bpifrance,
- 2024 : 2 prêts accordés pour 2 projets / 14 000 € de prêts Initiative et 7 000 € de prêts Bpifrance,
- 2025 : 5 prêts accordés pour 5 projets / 39 400 € de prêts Initiative et 29 600 € de prêts Bpifrance,

DÉVELOPPEMENT RÉSEAU : CCI MARNE

La CCI Marne mène des actions générales en faveur de toutes les entreprises pour faciliter leurs engagements, et des territoires pour leur réussite dans un contexte de profondes mutations.

Formalisation du partenariat CCI / CCVCD par la signature d'une convention en date du 8 septembre 2023 pour 3 ans autour des axes suivants :

- Favoriser le développement et la pérennisation des entreprises ;
- Engager le parcours digital des entreprises ;
- Ressources humaines / emplois ;
- Les données du territoire ;
- Marketing – Communication – Coordination.

DÉVELOPPEMENT RÉSEAU : CMA GRAND EST

La CMA Grand Est est un établissement public administratif représentant les intérêts généraux du secteur des métiers et de l'artisanat du Grand Est. A travers son réseau territorial, elle assure et défend les intérêts des entreprises artisanales. Elle a pour objectifs de :

- Représenter et promouvoir l'artisanat ;
- Offrir aux entreprises les services et conseil dont elles ont besoin en matière de création transmission, reprise et développement ;
- Délivrer des attestations de qualité d'artisans et maîtres artisans ;
- Participer à la qualification des chefs d'entreprises, salariés, conjoints ou collaborateurs.

La CCVCD, compétente en matière de développement économique, a pour objectifs d'accompagner les entreprises dans leur création et développement, ainsi que de proposer des programmes et animations en matière économique permettant leur inscription dans un écosystème territorial favorable à leur implantation et leur pérennité.

Formalisation du partenariat CMA / CCVCD par la signature d'une convention en date du 6 juin 2023 pour 3 ans afin d'acter les accompagnements suivants :

- Appui aux travaux et aux groupes de travail pour l'implantation d'une maison du commerce et de l'artisanat ;
- Permanence bimestrielle à destination des entreprises et porteurs de projet ;
- Session de formations notamment avec une présence hebdomadaire pour une session de formation d'un an d'accompagnement à la création / gestion d'une entreprise ;
- Soutien aux actions engagées par la CCVCD : Information sur la cession reprise d'entreprise, petits déjeuners thématiques...

Soutenir l'emploi et l'offre de formation

- Participation au Plan de Lutte contre les Tensions de Recrutement du bassin vitryat piloté par les services de l'Etat et de la Région Grand Est ;
- Participation au Comité Territorial de Développement des Compétences et au Réseau Be Est Entreprendre animés par la Maison de Région de Châlons en Champagne ;
- Participation au Comité Local de l'Emploi ;
- Participation à la Task Force entreprises.

Promotion du tourisme économique vitryat

PORT DE PLAISANCE

- Ouverture de mi-avril à mi-octobre ;
- 180 bateaux (plus de 3 bateaux par semaine en moyenne) pour environ 500 jours d'amarrage ;
- Projet d'accueil de cyclotouristes et de randonneurs en lien avec la V52 et la Via Francigena, la CCVCD adhérant au comité d'itinéraire ;
- Participation au premier salon de l'éco-tourisme en octobre 2025 (200 visiteurs, 30 exposants, partenariat avec le lycée François 1er). Action à renouveler en 2027.

PROJET AIRE DE CAMPING-CARS

- Projet d'implantation pour l'installation d'une aire de camping-cars à l'étude

Transition énergétique, développement durable

DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES FILIÈRES ÉNERGÉTIQUES

- **Éolien**
  - 187 éoliennes implantées sur le territoire de la CCVCD, dont 118 en fonctionnement ;
  - 400 MW de puissance installée ;
  - Plusieurs parcs en instruction pour une puissance prévisionnelle de 150 MW.
- **Biomasse**
  - Extension du réseau de chaleur urbain en cours.
- **Méthanisation**
  - 1 unité de production en service sur la ZIVM ;
  - 1 unité de production à Blacy.
- **Centrale photovoltaïque au sol**
  - 1 projet hybride autorisé, ZAE de la Haute Voie à Loisy-sur-Marne ;
  - 1 projet à Marolles autorisé ;
  - Plusieurs projets à l'étude, notamment sur les friches.
- **Zones d'accélérations des énergies renouvelables**
  - Accompagnement des élus ;
  - Création d'une plateforme cartographique pour les élus du territoire.

QUALITÉ DE L'AIR

- Étude approfondie en cours réalisée par ATMO Grand Est sur la ville de Vitry-le-François. L'objectif de l'étude est la mise en exergue de l'influence du trafic routier sur la qualité de l'air.

MOBILITÉ

- Défi "J'y vais" du 1er au 31 mai 2025 : ce défi a pour objectifs d'initier de nouvelles habitudes de déplacement (marche, vélo, transports en commun, covoiturage...), de lutter contre la pollution atmosphérique et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Le défi a regroupé 47 participants issus d'entreprises et associations, pour 2 142 km parcourus en modes actifs et 912 kg de CO_2 évités ;
- Étude flotte faible émission, étude Fabriques Prospectives, étude sur les mobilités actives (vélo/piéton) ;
- Déploiement de la plateforme d'écomobilité solidaire Wimoov sur le territoire vitryat.

BIODIVERSITÉ

- Travail collaboratif et accompagnement des développeurs de projets énergétiques dans le cadre de leurs mesures compensatoires ;
- Actions transversales irradiant l'ensemble des actions menées par les différents services, eau, espaces verts, ou dans le cadre du contrat de transition énergétique engageant des aménagements et une prise en compte de leurs impacts ;
- Rédactions d'articles de sensibilisation publiés sur le Facebook de la collectivité, notamment dans le cadre de la semaine européenne du développement durable (présentation de la formation B.A.B.A du Climat, ...).

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE (PCAET)

Le PCAET constitue le document-cadre de la politique énergétique et climatique de la collectivité. Toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants sont contraintes d'en réaliser un. Sa finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ce changement. Il se décline autour de 5 axes : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air, le développement des énergies renouvelables. Il a finalement été adopté le 30 juin 2022. La collectivité met désormais en œuvre le plan d'action et s'assure de son suivi.

Une synthèse du PCAET à destination du grand public et un bilan à mi-parcours ont été réalisés.

Plusieurs évènements tels qu'une visite d'éolienne, des animations auprès des écoles par Zoï France, une présentation du Plan Climat et la remise de prix du Défi J'y Vais se sont tenus dans le cadre de la semaine européenne du développement durable qui s'inscrit dans la continuité des actions du PCAET.

- **Labellisation TETE**

  La collectivité est labellisée Territoire Engagé pour la Transition Ecologique (TETE) et utilise cette labellisation comme outil pour le Plan Climat.

  La collectivité était initialement labellisée avec 2 étoiles. En 2023, elle a présenté un dossier de candidature pour prétendre à la 3ème étoile. L'audition et la prise de décision du comité national se sont déroulés en 2024. Un avis favorable a été rendu en mai dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial et de la labellisation Territoire engagé pour la transition écologique (Ex Citergie).

- **Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE)**

  Le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique est un outil transversal au service de la relance et de la reconquête des territoires, qui a vocation à s'inscrire à long terme sur la durée des mandats locaux. Le PTRTE mutualise les financements grâce à un partenariat inédit Etat-Région. Il permet de mobiliser des crédits relance, des politiques de droit commun et des Fonds européens. Les PTRTE déclinent localement les orientations stratégiques partagées entre l'État et la Région : transition énergétique et écologique, cohésion territoriale et coopérations, économie plurielle ancrée dans les territoires.

  Sur le territoire du Pays Vitryat, deux PTRTE ont été signés en décembre 2021. L'un à l'échelle de la CCVCD, l'autre regroupant les C.C. Côtes de Champagne et Val de Saulx mais aussi Perthois Bocage et Der.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE - ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

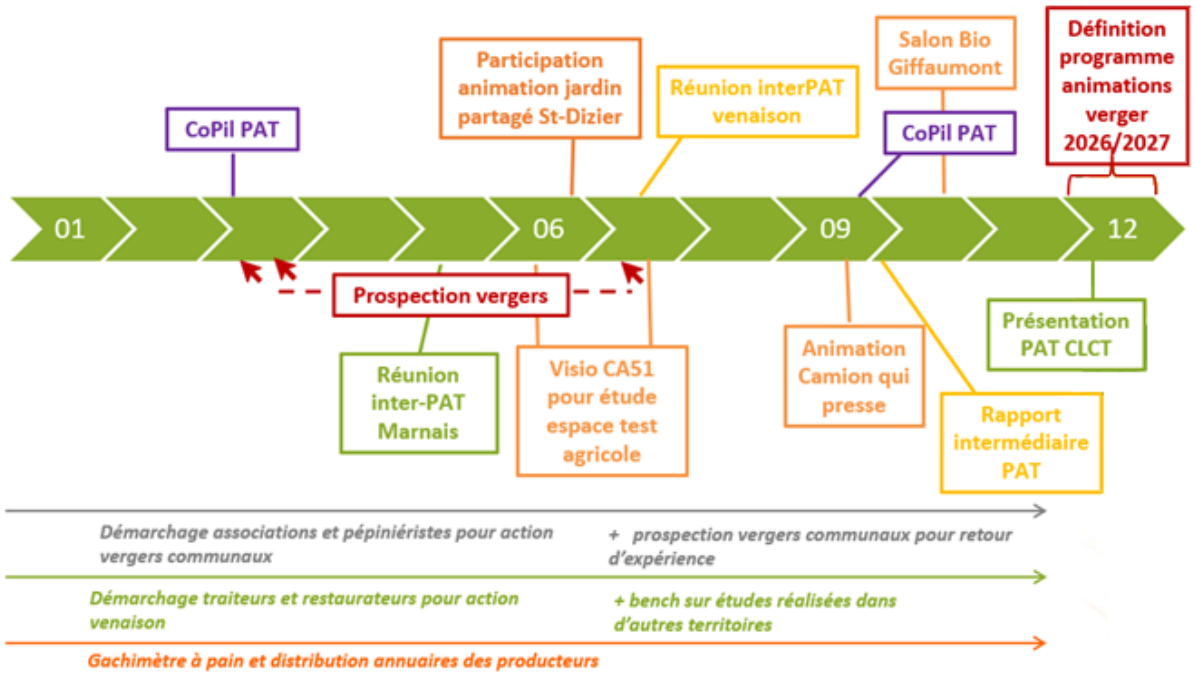
L'écologie industrielle et territoriale (EIT) est le tissage de relations interentreprises proches géographiquement pour créer des synergies locales de fonctionnement, en mutualisant des équipements, des services ou des achats et en transférant divers flux ("ton déchet peut devenir ma ressource"). Elle nécessite un tiers de confiance pour favoriser les interactions "B to B" et se traduit par :

- Une baisse des coûts des entreprises (services, approvisionnement, déchets) ;
- Une baisse des impacts environnementaux ;
- Une sécurisation des fonctionnements (filières locales, valorisations complémentaires) ;
- Un ancrage territorial via des liens renforcés (partenaires locaux publics et privés).

A ce titre, la CCVCD poursuit son travail d'accompagnement des entreprises du bassin (suivi projets, plateforme numérique...) notamment dans le cadre du programme Territoires d'industrie.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE - PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Rétrospective 2025



Perspectives 2026

Dans le cadre de la labellisation PAT niveau 2, il s'agira :

- D'assurer la coordination avec les partenaires impliqués dans le PAT ;
- De poursuivre la mise en place du plan d'actions (vergers, jardins partagés...) ;
- De réaliser l'étude du potentiel d'un espace test agricole sur le Pays Vitryat ;
- D'accompagner les collectivités locales et acteurs privés vers la connaissance de la biodiversité de leur territoire et la consommation locale ;
- De poursuive la réflexion sur de développement de la filière venaison.

PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Réalisations 2025

Opérations liées au renouvellement urbain du quartier du Hamois

- Préparation du contrat d'ajustement n°2 de la convention ANRU ;
- Suivi des prestations de géomètre pour le redécoupage des parcelles du Hamois ;
- Préparation des dernières phases de démolition au Hamois ;
- Définition des contours de l'intervention de la Foncière Logement pour la diversification de l'habitat ;
- Définition des contours de l'intervention de PLURIAL dans le cadre de la diversification de l'habitat ;
- Travail sur la mémoire du quartier du Hamois, avec l'implication d'anciens habitants et de l'université de Reims Champagne Ardenne ;
- Démarrage des travaux de reconstruction de 62 logements sociaux ;
- Démarrage des travaux du parc Léo Lagrange ;
- Contractualisation avec un écologue pour la gestion des relations avec la DREAL dans le cadre de l'abattage d'alignement d'arbres.

Conduite de projets

- Réalisation de l'enquête chantier/reporting ANRU ;
- Apprentissage et formations aux nouveaux outils ANRU pour le suivi du projet ;
- Webinaire ERime ;
- Cotech, copil et réunions de travail pour la mise en place du programme de travaux (programmation, planning, phasage, préparation des marchés à venir …) ;
- Revue de projet annuelle ANRU ;
- Suivi de la mission insertion sociale avec le PLIE ;
- Suivi du Fonds de Participation des Habitants ;
- Rencontres avec Le Foyer Rémois (mise en œuvre d'un urbanisme temporaire…) ;
- Réunions de travail Projet Urbain ;
- Participation groupes de travail Contrat De Ville ;
- Participation réunions ACV ;
- Suivi des demandes de subventions ANRU ;
- Recherche de compléments de subventions auprès d'autres partenaires.

Gestion urbaine et sociale de proximité

1. Participation citoyenne et concertation

- Mise en place de concertations autour du cadre de vie et des aménagements futurs ;
- Participation aux enquêtes, groupes de travail, réunions publiques avec les habitants, le conseil citoyen, la MPT... ;
- Mise en place du « aller-vers » dans les 3 quartiers ;
- Consolidation de la dynamique partenariale avec les bailleurs, les habitants et les acteurs locaux.

2. Actions dans les quartiers

- Quartier du Hamois
  - Préparation de l'attente pendant les travaux, en lien avec le conseil citoyen.
- Quartier Rome-Saint-Charles
  - Mise en œuvre d'actions d'amélioration du cadre de vie en lien avec les remontées de terrain auprès du bailleur social.
- Quartier de la Fauvarge
  - Prise de contact avec les habitants et associations œuvrant dans le quartier ;
  - Relations avec le bailleur pour un travail partenarial en faveur du bien-être des habitants ;
  - Evènementiel "La Fauvarge Bouge".

3. Cadre de vie et partenariats

- Amélioration du cadre de vie en lien avec le bailleur : traitement des remontées terrain via les permanences ;
- Partenariat avec le Foyer Rémois : suivi des dysfonctionnements, traitement des anomalies, concertations techniques.

Programme d'Investissement d'Avenir (P.I.A) "Ville et Territoire durable"

- Demandes de subventions (acomptes 2025) pour la Ville et la CCVCD.

Habitat et Logement (OPAH et OPAH RU)

- Pilotage et mise en œuvre OPAH et OPAH RU, 4ème année de l'opération ;
- Suivi-animation OPAH et OPAH RU en lien avec le Comal ;
- Organisation des permanences Comal Soliha 51 (1er et 3e jeudi) de chaque mois ;
- 22 permanences OPAH et OPAH RU ;
- Traitement de l'habitat dégradé en lien avec les services sociaux et le département ;
- 15 groupes partenariaux sur le thème "éradication de l'habitat indigne, insalubre et dégradé" ;
- 41 logements ont été aidés pour les 2 OPAH (RU) pour la 4ème année des OPAH ;
- 40 dossiers propriétaires occupants et 1 propriétaire bailleur ;
- Suivi des dossiers OPAH et OPAH-RU à l'issue des Comités Techniques ;
- 5 Comités techniques ;
- 1 Comité de Pilotage (COPIL) OPAH et OPAH RU ;
- 5 délibérations concernant l'attribution de subventions OPAH et OPAH RU ;
- Signalement et traitements des logements insalubres, dégradés et indignes "Signal logement" ;
- Demande de subventions auprès des partenaires institutionnels (ANAH, Région, Banques des Territoires) ;
- Versement de subventions aux propriétaires ayant effectué des travaux.

Bilan GAiAH

- Signature d'une convention de financement soutien au déploiement du service public de la Rénovation de l'Habitat entre la Région Grand Est et la CCVCD ;
- Signature de la convention Pacte Territorial France Rénov' (volets 1 et 2) entre la CCVCD, l'Etat et l'ANAH ;
- Conseil, information et orientation des ménages dans leurs projets de rénovation énergétique ;
- Prise et tenue de rendez-vous avec les particuliers ;
- Conseils personnalisés aux propriétaires occupants et bailleurs ;
- Informations à caractère financier, technique et social ;
- Réalisation de comptes-rendus d'entretien ;
- Reporting des actes via les outils Anah et Région (SareRénov') ;
- 129 dossiers traités ;
- Rédaction et présentation de rapport d'activités ;
- Organisation de balades thermographiques ;
- Salon de l'habitat à Vitry-le-François ;
- Formations physiques et webinaires.

Projets 2026

NPNRU du Hamois

- Signature de l'ajustement n°2 à la convention ANRU ;
- Préparation et signature de l'ajustement n°3 à la convention ANRU ;
- Achèvement de la première phase des reconstructions de logements sociaux par le Foyer Rémois (62 LLS) et accueil des locataires ;
- Préparation de la tranche 2 des reconstitutions et des premiers axes de diversification par le Foyer Rémois ;
- Achèvement des travaux de restructuration du parc Léo Lagrange ;
- Déconstruction des derniers immeubles du Foyer Rémois ;
- Déconstruction de la Résidence pour personnes Agées ;
- Poursuite de la mise en œuvre des mesures compensatoires ;
- Réunion et ajustement des projets des trois maîtres d'ouvrage (Foyer Rémois, Foncière Logement et Plurial) au planning organisationnel de l'ANRU ;
- Poursuite des demandes de subventions ANRU et PIA ;
- Recherche de subventions (Europe, Région, Département, Banque des Territoire) ;
- Mise en place d'actions relatives à la mémoire de quartier, notamment avec Bords 2 Scènes (Ma Zup chérie) ;
- Poursuite des actions et réunions récurrentes liées à la conduite de projet (ANRU et PIA).

Gestion urbaine et sociale de proximité

- Poursuite du « aller-vers » dans les 3 QPV ;
- Mise en place d'un Facebook GUSP ;
- Poursuite de la dynamique partenariale avec les bailleurs, les habitants et les acteurs locaux et 3 QPV ;
- Travaux d'urbanisme transitoire ;
- Evènementiel "Le Hamois Bouge" ;
- Recherche de partenaires pour la création d'un conseil citoyen à la Fauvarge ;
- Finalisation et signature de la nouvelle convention GUSP, incluant la Fauvarge ;
- Mise en place d'un observatoire GUSP pour le suivi régulier des indicateurs ;
- Utilisation des résultats de la concertation citoyenne du "Hamois Bouge" pour orienter les prochaines actions ;
- Suivi des actions du Foyer Rémois en lien avec la TFPB.

Habitat et Logement (OPAH et OPAH RU)

- Pilotage et mise en œuvre OPAH et OPAH RU 5ème et dernière année ;
- Suivi de l'opérateur Comal Soliha 51 ;
- Demande de subventions auprès des partenaires institutionnels ;
- Réunions Habitat - logement (attribution subventions, Groupe Partenarial, Copil, CoTech) ;
- Suivi des dossiers passés en comité technique ;
- Rédaction de délibérations ;
- Versement de subventions aux propriétaires ayant effectué des travaux ;
- Traitement de l'habitat dégradé, indigne et insalubre en lien avec les services sociaux, l'État et le Département ;
- Signalement de logements insalubre sur le site "signal logement" ;
- Communication et vulgarisation des résultats ;
- Formations.

Plateforme de rénovation énergétique - GAiAH (Pacte Territorial France Rénov')

- Mise en œuvre du Pacte Territorial France Rénov' ;
- Rédaction des Cahiers des Clauses techniques et particulières (CCTP) ;
- Rédaction et signature d'un avenant à la convention initiale Pacte territorial France Rénov' pour le volet 3 de la CCVCD ;
- Plans de financements prévisionnels pour le volet 3 Pacte Territorial France Rénov' ;
- Demandes de subventions auprès des partenaires (ANAH, Région Grand Est) ;
- Pilotage et mise en œuvre du Pacte territorial France Rénov' ;
- Information, conseil et orientation du public ;
- Mobilisation des professionnels de la rénovation énergétique ;
- Prise et tenue de rendez-vous ;
- Renseignements sur les aides financières les aides financières en cours ;
- Communication des résultats ;
- Mobilisation des professionnels de la rénovation énergétique ;
- Balades thermiques ;
- Participation au Salon de l'habitat à Vitry-le-François ;
- Réunions techniques et COPIL ;
- Réalisation des comptes rendus et rapports d'activités ;
- Formations.

Moyens mobilisés P.R.U., Habitat et SIG

- 1 cheffe de projet (à temps plein) – poste financé à 50% par l'ANRU sur la base de montants forfaitaires ;
- 1 assistant (à temps plein) ;
- 1 chargé de mission GUSP (à temps plein) – poste financé à 50 % par l'ANRU sur la base de montants forfaitaires ;
- 1 chargé de mission Habitat (à temps plein) ;
- 1 responsable du Système d'Informations Géographiques (à temps plein).

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Missions et Activités Principales

Le service SIG, permet la centralisation et la rediffusion des données de la collectivité. Il offre, grâce à plusieurs applications web comprenant de nombreuses couches géographiques, le moyen de consulter et modifier les informations utiles au fonctionnement des différents services (Urbanisme, Services Techniques et Mairies). Ces applications sont des outils d'aide au suivi des dossiers, à l'instruction des documents d'urbanisme, à la communication des différentes données en interne et aux citoyens. Le SIG permet également de répondre aux besoins des services et des élus en matière de cartographies statistiques et analytiques, d'analyse de données et de recherches historiques. Le service gère et met à jour la base des adresses servant au recensement de la population.

Organisation, fonctionnement et fréquentation

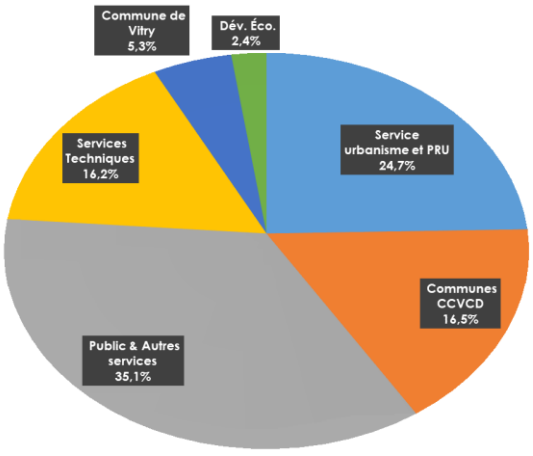
Le service SIG, composé d'un administrateur SIG, est rattaché administrativement au service "Renouvellement Urbain – PRU". Un portail cartographique public existe comme boite à outils cartographique et statistiques à l'échelle de la CCVCD et de la ville : https://websig.vitry-le-francois.net/Portail/

Pour l'année 2025, **29 applications métiers sont mises à disposition du public, des services et des communes**, 2 sont en développement. Elles représentent **10 296 connexions dans l'année** (contre 9 225 en 2024).

L'application historique de consultation du cadastre et des documents d'urbanisme disponible sur le portail "carto" et sur le site de la Ville (Renseignement d'Urbanisme), reste la plus utilisée (60 % des connexions) avec en moyenne 36 utilisateurs/mois (517 connexions) soit **6 207 connexions en 2025,** chiffre en hausse de 12,9% par rapport à 2024.

Les 28 autres applications dédiées à des thématiques métiers particulières ont généré **4 089 connexions en 2025 (contre 3 697 en 2024). Détail des applications existantes par type d'accès :**

- **Tout le monde** : Consultation du cadastre et du PLU (profil simple ou détaillé) ;
- **Accès public** : Gestion Urbaine de Proximité à Vitry, Plaquette interactive sur la mobilité, Parcours de mémoire, Arboretum du Parc de l'Hôtel de ville, appli sur les lieux publics, Observatoire des commerces ;
- **Services techniques** : Gestion et consultation de l'Assainissement Non Collectif ANC (1 application), Consultation des captages de la CCVCD, Gestion des Fils d'eau de la CCVCD, Inventaire Voirie, Mobilier de collecte Service CVD, Consultation du PAVE, Mise à jour de la carte Espace Vert, Suivi du PCRS ;
- **Mairie de Vitry**. : Gestion des Hydrants, Gestion des Établissements Recevant du Public ERP, Distribution de flyer, Vidéosurveillance, Observatoire des commerces vacant ;
- **Communes de la CCVCD** : Zones d'accélération des énergies renouvelables, Consultation du Patrimoine Espaces Verts de la CCVCD ;
- **Développement économique** : Suivi des entreprises de la Zone industrielle Vitry-Marolles, Observatoire des Unités foncières de la zone économique, Zones d'accélération des énergies renouvelables (2 applications) ;
- **SIG** : Suivi de Panoramax et consultation du PCRS.



Utilisation des applications en 2025

Réalisations 2025

Réalisation de 95 prestations cartographiques pour la Communauté de Communes (61 %) et de 60 pour la commune de Vitry-le-François (39 %). Le temps de travail pour 2025 est de 71 % pour la Communauté de Commune et de 29 % pour Vitry-le-François.

Utilisation de l'imprimante/scanner A0 :

-	Ville	CCVCD	Total
Scans	63	31	94
Impressions	103	211	314

Prestations cartographiques et de données diverses

- Vérification des adresses pour la base de données du recensement (RIL) ;
- Envoi de données aux prestataires des Services Techniques ou des Mairies ;
- Création/mise à jour/impression de cartes diverses (ST, RU, Développement éco, communes, réseaux, pistes cyclables, Culture, SG, cœur de ville, collecte des déchets, exposition, santé, scolaire…) ;
- Mises à jour des données (population, logements avec préparation de la matrice cadastrale…) ;
- Formation des utilisateurs du SIG ;
- Suivi de la mise en place du PCRS ;
- Compilation et recherche de données historiques sur Vitry-le-François ;
- Création de la base de données PANORAMAX, en 2025, 29 749 photos de l'espace public ont été prises pour 293 km couvert (contre 7 050 photos et 71 km en 2024).

Sur le portail cartographique https://websig.vitry-le-francois.net/Portail/

- Mise à jour des fiches communales avec l'apport des données INSEE, maj Documents d'urbanisme ;
- Édition du plan des quartiers imprimable en A4, mise à jour du plan des voies cyclables ;
- Mise à jour du Portail Cartographique et des applications métiers en lien avec la mise à jour.

Sur le SIG

- Mise à jour et création de nouveaux profils ;
- Mise à jour des données métiers, du RIL ;
- Complément d'informations sur les lieux publics.

Projets 2026

- Suivi de la mise en place du PCRS ;
- Intégration des nouvelles mises à jour des documents d'urbanisme ;
- Cartographie via les prises de vues aériennes des cimetières de la CCVCD ;
- Refonte complète de l'application Espace vert ;
- Mise à jour complète de plusieurs applications (dans la technologie disponible la plus récente) ;
- Mutualisation d'un nouveau plan de ville pour les services et pour l'Office de Tourisme ;
- Mise à jour de Panoramax et complément des communes non réalisées ;
- Installation d'une antenne RTK pour améliorer la précision des données terrains.

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le Programme de Réussite Éducative accompagne les enfants âgés de 2 à 17 ans scolarisés ou domiciliés à Vitry-le-François, et présentant des signes de fragilités, en prenant en compte la globalité de leur environnement.

Service

- 1 coordonnatrice ;
- 1 référente de parcours ;
- 1 psychologue (poste vacant) ;
- 1 orthophoniste.

Les saisines des familles ou des partenaires sont étudiées en E.P.S. (Equipe Pluridisciplinaire de Soutien). L'équipe réunit des acteurs de différents champs (Conseil Général, Service social scolaire, C.M.P.P., U.D.A.F, Sauvegarde...). Le croisement des compétences de chacun permet une analyse transversale de la situation de l'enfant et la proposition d'un parcours adapté.

Réalisations 2025

- 138 enfants accompagnés, issus du territoire vitryat, âgés de 5 à 17 ans ;
- 6 équipes pluridisciplinaires de soutien ;
- 1 rdv par semaine pour les accompagnements à la parentalité, l'aide à l'orientation scolaire, les démarches administratives et le soutien psychologique/orthophonique ;
- Organisation de soutien scolaire les soirs et les mercredis durant toute l'année scolaire. 1 h par semaine en individuel pour chaque enfant ;
- Mise en place de groupes d'aide scolaire sur les fondamentaux math/français durant l'été à Paul Fort ;
- Rencontre avec les équipes enseignantes des écoles et collèges ;
- Participation aux instances "les Zatypiques" ;
- Participation aux instances de réflexion et aux projets du territoire liés à la parentalité et à l'éducatif pour le contrat de ville ;
- Participation au collectif illettrisme ;
- Organisation des méthodes de travail, avec la prévention spécialisée, de la guidance familiale.

ÉDUCATION - JEUNESSE

Écoles

20 écoles réparties sur 10 communes (6 élémentaires, 5 maternelles, 9 primaires)

92 classes dont :

- 1 dispositif moins de 3 ans (Toute Petite Section) ;
- 3 dispositifs ULIS (Unités Locales d'Inclusion Scolaire) ;
- 30 classes maternelles ;
- 5 classes enfantines ;
- 53 classes élémentaires.

Au total, 1 781 élèves accueillis en 2025/2026, dont 623 maternelles et 1 158 élémentaires.

Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

3 Accueils Collectifs de Mineurs : la Récré du village (Marolles), La Chaussée-sur-Marne, Saint-Ouen-Domprot

Élus et personnel

CCVCD

- Annick FELICETTI, vice-présidente en charge des questions éducation formation (Activités scolaires, périscolaires et extrascolaires, restauration scolaire et circuits courts)
- Zohra ASLOUDJ, conseillère communautaire au développement de circuits courts de proximité et à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Ville

- Mylène LHUILLER, conseillère déléguée : Enfance et jeunesse, relations avec les écoles de Vitry-le-François, Conseil municipal des enfants, lutte contre les discriminations

Personnel (128 agents)

- 8 agents administratifs (dont 1 chef de service et son adjointe) ;
- 2 agents de proximité et liaison ;
- 2 Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives ;
- 34 ATSEM ;
- 3 accompagnatrices de bus ;
- 1 concierge ;
- 13 agents à la cuisine centrale (dont 1 directeur et 1 agent administratif) ;
- 2 agents de restauration ;
- 18 agents restauration et entretien ;
- 1 agent restauration et périscolaire ;
- 12 agents surveillance cantine ;
- 11 agents surveillance cantine et entretien ;
- 6 agents d'entretien ;
- 2 agents de circulation et entretien ;
- 13 agents dans les ACM et/ou périscolaires (dont 3 directeurs et 1 agent administratif) ;
- 16 enseignants vacataires intervenant sur les activités périscolaires.

Missions du service

- **Scolaire** : relations quotidiennes avec les écoles, l'inspection de l'Éducation Nationale, les parents d'élèves ; gestion des crédits scolaires, du mobilier et du matériel, de l'informatique, organisation et gestion des classes nature, voile et des transports ;
- **Périscolaire** : gestion des inscriptions, du recouvrement de la restauration, de l'accueil périscolaire en maternelle et élémentaire, gestion de la cuisine centrale, relations avec la C.A.F., la D.D.E.T.S.P.P., le tissu associatif présent sur la C.C., gestion des activités périscolaires (organisation des activités, recrutement et suivi des intervenants, etc…) ;
- **Extrascolaire** : gestion des accueils collectifs de mineurs, de la partie restauration du centre de loisirs d'été, des camps d'adolescents ; partenariat avec la Ville de Vitry-le-François pour les activités sportives durant les vacances (intervention des E.T.A.P.S. sur ces périodes) ;
- **Gestion du personnel** : calcul du temps d'emploi, affectations, heures supplémentaires, congés, promotions, titularisation, remplacements, mutations internes, transmission et vérification des éléments de paie dans le cadre des T.A.P. (environ 100 fiches de paie par mois) ;
- Préparation, suivi et contrôle du **budget** de 5 unités d'analyse ;
- Gestion et suivi des **marchés publics** ;
- **Propreté, entretien et maintenance des bâtiments** : 20 écoles, 13 restaurants scolaires ;
- **Gestion du parc locatif municipal** des 45 logements de fonction : traitement mensuel ou recouvrement des loyers et des charges, rédaction et suivi des baux, états des lieux d'entrée et de sortie, visites... ;
- Coordination et animation du **conseil municipal des enfants** ;
- **Sport scolaire** : accompagnement sur les plans techniques et pédagogiques des écoles de la C.C.V.C.D. dans le cadre de l'éducation physique et sportive ;
- **Développement des projets sportifs** à l'attention des établissements scolaires ;
- **Restauration scolaire** : production et distribution des repas pour les élèves de la C.C.V.C.D. ;
- Veille à **l'équilibre alimentaire** (GEMRCN), sécurité alimentaire des élèves de la C.C.V.C.D., application de la Loi Egalim en restauration scolaire ;
- **Sécurité des établissements** et des plans particuliers de mise en sûreté sur les temps péri/extra scolaires ;
- **Gestion des commissions** : préparation, invitations, compte-rendu et suivi.

Chiffres clés

Budget

- 1 218 668 € en dépenses ;
- 1 027 624 € en recettes.

Cuisine centrale

- 167 662 repas confectionnés et servis en 2025 ;
- 300 650 € de budget consacré à l'alimentaire ;
- 1 100 à 1 200 repas servis chaque jour dans les 14 restaurants scolaires (dont le collège P.-G. de Gennes).

Périscolaire

- 150 enfants en moyenne fréquentent le service de garderie le matin ;
- 150 enfants en moyenne fréquentent le service de garderie le soir ;
- 231 enfants fréquentent les activités périscolaires et études surveillées ;
- 856 enfants en moyenne fréquentent le service de restauration scolaire.

Extrascolaire

- En 2025, la CCVCD a organisé 2 séjours à Tendon dans les Vosges de 18 jours chacun permettant à 69 enfants de partir en colonie, 14 adolescents ont séjourné en Corse pendant 2 semaines.
- Jusqu'à 300 enfants fréquentent les deux ACM communautaires l'été (La Récré du village à Marolles et l'ACM de Saint-Ouen-Domprot).

Sport scolaire

- 40 classes (1 000 enfants) fréquentent la piscine communautaire chaque année
- Les ETAPS sont intervenus dans 31 classes du CP au CM2 pour 654 élèves, ils ont proposé 20 disciplines différentes, de l'athlétisme au roller en passant par la gymnastique, la boxe ou encore la course d'orientation.

Réalisations 2025

- Rénovation thermique de l'école Jules Ferry réalisée pour plus de 900 000 € ;
- Coté informatique, près de 31 600 € ont été investis afin d'équiper les écoles avec notamment 5 VPI (Vidéo Projecteur interactif), 14 ordinateurs portables, 12 tablettes et de nombreux équipements tels que des visualiseurs de documents, des tableaux bavards, des carreaux intelligents ou encore des méthodes de lecture autonome sans écran, Lilémo ;
- Côté mobilier, les écoles ont été dotées de plus de 25 000 € de matériel afin d'aménager les classes en fonctions des innovations pédagogiques (classe flexibles, Méthode Montessori…) ;
- Participation à quelques prestations exceptionnelles hors restauration scolaire : repas froids, repas exceptionnels, cuisine du monde, semaine du développement durable, A.C.M…

EAU

Missions et activités principales

Le service public d'alimentation en eau potable concerne la production, le traitement et la distribution de l'eau. La compétence du service Eau de la CCVCD s'étend de la ressource en eau (exemple : nappe phréatique) au robinet de l'usager. Il s'agit donc de gérer les réseaux d'alimentation : études, travaux neufs, renouvellement, entretien mais aussi de gérer les installations et la distribution.

Mode de gestion et périmètre

Le contrat principal de délégation du service public attribué par affermage à VEOLIA EAU-CGE a débuté le 1er juillet 2013 et a pris fin le 31 décembre 2025. Un nouveau contrat a été mis en place. Il a débuté le 1er janvier 2026 et prendra fin le 31 décembre 2034. **Il concerne 32 communes sur les 35 que compte la CCVCD.**

Chiffres clés

Données issues du RAD Veolia 2025 :

- 32 communes concernées sur 35 (*) ;
- 10 450 abonnés au service ;
- 22 510 habitants concernés ;
- 2 737 631 m3 prélevés ;
- 2 661 566 m3 distribués.

(*) 3 communes (Bignicourt-sur-Marne, Aulnay-l'Aître et La Chaussée-sur-Marne) ont délégué la compétence Eau à des syndicats tiers qui gèrent le fonctionnement du service sans appui de la CCVCD.

Prix de l'eau

- Le prix de l'eau est harmonisé sur l'ensemble du territoire. **Tarif au 01/01/2025 : 2,33 €/m^3 TTC**

Budget

Le budget de l'Eau concerne l'ensemble de la Communauté de communes à l'exception des 3 communes qui font partie des Syndicats :

- Bignicourt-sur-Marne dont le budget du service Eau est confié au Syndicat de Cloyes-sur-Marne ;
- La Chaussée-sur-Marne et Aulnay-l'Aître qui font partie du Syndicat de la Vallée du Fion.

	Prévisions BP 2025	**Dépenses 2025**	**Recettes 2025**	**Résultat**
Section d'investissement	3 154 446,79 €	1 445 641,99 €	1 235 032,75 €	-210 609,24 €
Section d'exploitation	2 763 510,83 €	635 134,74 €	973 261,12 €	338 126,38 €
			Résultat Global de l'Exercice 2025	127 517,14 €

Emprunts

Prêteurs	**Capital emprunté**	**Capital restant dû au 31/12/2025**	**Annuités au cours de l'exercice**	**dont Intérêts**	**dont Capital**
DEXIA Crédit Local	300 000,00 €	133 115,38 €	20 520,98 €	7 190,49 €	13 330,49 €
Crédit Agricole	-	-	-	-	-
AESN	-	-	-	-	-

Réalisations 2025

- Mise en concurrence et renouvellement du contrat de délégation du service public de l'eau ;
- Finalisation du schéma directeur de l'Eau ;
- Renouvellement du CTEC ;
- Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation des têtes de puits ;
- Travaux AEP sur la commune de Couvrot ;
- Maitrise d'œuvre pour les travaux Quartier Port Arthur.

Projets 2026

- Recrutement d'un technicien Eau et Assainissement et d'un chargé de mission Eau et agriculture pour faire face aux mobilités professionnelles ;
- AAC DUP, Enquête Publique pour le captage des Rivières-Henruel ;
- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour renouveler des conduites d'eau potable à Châtelraould-Saint-Louvent et Margerie-Hancourt ;
- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour conforter les châteaux d'eau de Huiron et Coole ;
- Lancement des travaux pour sécurisation des têtes de puits ;
- Lancement des travaux Quartier Port-Arthur ;
- Marché de maîtrise d'œuvre pour la Rue du Bois Guillaume ;
- Marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la rénovation du quartier Hamois ;
- Marché de maîtrise pour la réhabilitation des canalisations à Arzillières-Neuville ;
- Lancement de pré-diagnostics fonciers à Ablancourt et Songy ;
- Marché d'assistance à maitrise d'ouvrage pour l'étude d'une éventuelle interconnexion entre Lignon, Margerie-Hancourt, Saint-Utin, Somsois et Chapelaine ;
- Poursuite des dossiers en cours (demande de branchements pour les usagers du service, solde des dossiers anciens, etc.).

ASSAINISSEMENT

Missions et activités principales

- Étude et réalisation de tous les ouvrages ;
- Gestion et exploitation des installations d'assainissement collectif ;
- Réalisation des contrôles réglementaires sur les dispositifs d'assainissement non collectif.

Mode de gestion et périmètre

Deux modes de gestion existent pour assurer le service :

- Assainissement Collectif (SPAC) confié par Délégation de Service Public (affermage) à Véolia EAU-CGE ;
- Assainissement Non Collectif (SPANC) réalisé en régie. Exploitation en direct par la CCVCD avec ses propres moyens humains, techniques et financiers. Les différents contrôles sont réalisés par la COVED par le biais d'un marché de prestations.

Assainissement collectif (SPAC)

La collecte des eaux usées s'effectue à l'aide de trois types de réseau d'assainissement :

- Un réseau séparatif qui collecte uniquement les eaux usées ;
- Un réseau unitaire qui collecte les eaux usées et les eaux pluviales ;
- Un réseau qui collecte uniquement les eaux pluviales.

Les deux premiers réseaux sont de compétence communautaire. La compétence relative à la gestion des eaux pluviales est gérée par les communes elles-mêmes.

Le contrat de délégation de service public a débuté le 1er janvier 2017 et prendra fin le 31 décembre 2025. Il concerne Blacy, Blaise-sous-Arzillières, Courdemanges, Couvrot, Drouilly, Frignicourt, Marolles, Pringy, Songy, Soulanges, Vitry-le-François et la ZAE de la Haute Voie à Loisy-sur-Marne.

Par ailleurs, un nouveau contrat a été mis en place, a débuté le 1er janvier 2026 et prendra fin le 31 décembre 2034.

Les engagements vis-à-vis des tiers

A la demande de la CCVCD, en tant que délégataire du service, VEOLIA EAU-CGE assume des engagements d'échanges d'effluents (réception ou déversement) avec les collectivités voisines ou les tiers (voir tableau ci-après).

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
Déversement	Malteurop (Pringy)	Effluents des communes de Pringy, Drouilly et Songy traités à la station d'épuration de Malteurop
Réception	Luxémont-et-Villotte	Effluents de la commune traités à la STEP de Marolles
Réception	Vitry-en-Perthois	Effluents de la commune traités à la STEP de VLF

Les chiffres clés du SPAC

- Nombre d'habitants desservis : 19 327
- Nombre d'abonnés (clients) : 7891
- Nombre d'installations de dépollution : 6
- Capacité de dépollution (en cumulé) : 71 250 EH
- Longueur de réseau : 152 km
- Volume traité : 2 698 498 m^3

Tarif de l'Assainissement Collectif au 1er janvier 2025 : 2,95 €/m3 TTC.

Assainissement non Collectif (SPANC)

Le SPANC s'occupe exclusivement des propriétés NON raccordées au réseau d'eaux usées, soit parce qu'il n'existe pas, soit parce qu'il existe des contraintes techniques qui ne le permettent pas.

Le service assure les missions de contrôles des dispositifs ANC :

- Contrôle/diagnostic de l'existant et vente ;
- Contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien ;
- Contrôles de conception et d'implantation des installations neuves et réhabilitées ;
- Contrôles de vérification de la bonne exécution des travaux terrain ;
- Contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien des installations supérieures à 20 EH.

24 communes sont concernées exclusivement par l'Assainissement Non Collectif. Les autres, bien que possédant des réseaux d'assainissement, comportent des installations individuelles appelées "écarts". Cela représente 2 691 installations sur l'ensemble du territoire.

Les communes suivantes dépendent du SPANC :

Ablancourt, Aulnay-l'Aître, Arzillières-Neuville, Bignicourt-sur-Marne, Bréban, Chapelaine, Châtelraould-St-Louvent, Coole, Corbeil, Glannes, Humbauville, Huiron, La Chaussée-sur-Marne, Les Rivières-Henruel, Le Meix-Tiercelin, Lignon, Loisy-sur-Marne, Maisons-en-Champagne, Margerie-Hancourt, St-Chéron, St-Ouen-Domprot, St-Utin, Sompuis, Somsois.

Prix des contrôles TTC

Diagnostic vente ou initial	180 €
Contrôle de bon fonctionnement	130 €
Contrôle de conception	112 €
Contrôle de bonne exécution	190 €
Contrôle > 20 EH	154 €
Contre-visite	76 €

Aspects financiers (SPAC et SPANC confondus)

Assainissement	Prévisions BP 2025	Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultat
Section d'investissement	4 309 246,97 €	3 027 100,92 €	3 755 961,68 €	718 356,89 €
Section d'Exploitation	1 922 909,96 €	1 030 887,63 €	1 749 633,94 €	728 716,41 €
			Résultat Global de l'Exercice 2025	1 447 073,30 €

Emprunts

Prêteurs	Capital emprunté	Capital restant dû au 31/12/2025	Annuités au cours de l'exercice	Dont Intérêts	Dont Capital
CDC	1 473 997,00 €	1 471 664,25 €	1 330,09 €	783,55 €	546,54 €
Société Générale	1 000 000,00 €	179 469,28 €	59 831,56 €	8 554,64 €	51 276,92 €
DEXIA Crédit Local	5 429 322,98 €	1991 452,18 €	375 824,18 €	109 197,18 €	266 627,00 €
AESN	771 796,00 €	410 498,58 €	30 900,01 €	0,00 €	30 900,01 €

Réalisations 2025

- Mise en concurrence et renouvellement du contrat de délégation du service public de l'assainissement collectif ;
- Travaux de réhabilitation du système d'assainissement de Blaise-sous-Arzillières ;
- Maitrise d'œuvre pour la réhabilitation du système d'assainissement de Soulanges ;
- Réalisation de travaux pour le renouvellement de canalisations eaux usées à Couvrot et Marolles ;
- Poursuite des études du schéma directeur et du diagnostic permanent du système d'assainissement de Vitry-le-François ;
- 76 contrôles SPANC (64 diagnostics de l'existant et vente, 4 contrôles de conception et d'implantation des installations neuves et réhabilitées, 8 contrôles de vérification de la bonne exécution des travaux).

Projets 2026

- Démolition de la STEP de Blaise-sous-Arzillières (Rue de la Gare) ;
- Travaux de réhabilitation du système d'assainissement de Soulanges ;
- Schéma directeur d'assainissement et diagnostic permanent de VLF (phase 3) ;
- Recrutement d'un technicien Eau et Assainissement et d'un chargé de mission Eau et agriculture pour faire face aux mobilités professionnelles ;
- Marché de maîtrise d'œuvre pour le raccordement des effluents de la commune de Couvrot à la station d'épuration de Vitry-le-François et réhabilitation de certaines canalisations eaux usées de la commune ;
- Marché pour la réalisation des diagnostics décennaux des systèmes d'assainissement de Pringy-Drouilly-Songy et Courdemanges ;
- Poursuite des dossiers en cours (demande de branchements pour les usagers du service, solde des dossiers anciens, etc.) ;
- Campagne de curage et inspections télévisuelles sur plusieurs branches du réseau d'eau usée de VLF.

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Missions et activités principales

Le service assure la collecte des déchets ménagers et assimilés en régie, sur l'ensemble de la CCVCD.

Organisation et fonctionnement du service

Le service compte 26 agents en 2025, dont :

- 1 responsable de service, avec une période de recouvrement entre le chef de service sortant et la nouvelle responsable du service ;
- 1 chef d'équipe collecte ;
- 1 chef d'équipe déchèteries/compostière ;
- 1 ambassadrice du tri ;
- 6 gardiens polyvalents de déchèterie ;
- 14 agents de collecte ;
- 1 agent de pré-collecte ;
- 1 agent polyvalent.

6 929 heures de remplacements (2 postes « titulaire » vacants) dont 1 537 pour les déchèteries.

Mode de gestion et périmètre

1. Collecte en porte-à-porte

La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables est assurée en porte-à-porte une fois par semaine en habitat résidentiel ou individuel. Depuis le 1er mai 2016, la collecte sélective est passée du mode "corps creux" au mode "multi" : les papiers, journaux revues et magazines doivent être mis dans le sac jaune.

NB : La collecte des ordures ménagères en quartiers d'habitat collectif équipés de colonnes semi-enterrées, permettant de gérer les vidages, peut être réalisée deux fois par semaine si le remplissage des colonnes le nécessite.

La collecte des encombrants (monstres) est organisée selon un planning prédéfini, pour les communes de Bignicourt-sur-Marne, Frignicourt, Vitry-le-François, Blacy, Loisy-sur-Marne, Soulanges, Saint-Chéron, Arzillières-Neuville, Blaise-sous-Arzillières, Maisons-en-Champagne, Drouilly, Pringy, Les Rivières-Henruel.

2. Collecte en points d'apports volontaires

2.1. Les déchets verts

La collecte des déchets verts se déroule au moyen de bennes qui sont mises en place dans certaines communes :

- De façon permanente pour les communes de Frignicourt, Blacy, Loisy-sur-Marne, Couvrot, Maisons-en-Champagne, Blaise-sous-Arzillières et Bignicourt-sur-Marne ;
- Une semaine sur deux pour les communes de Soulanges et Pringy ;
- Le week-end uniquement au Bas-Village à Vitry-le-François.

En 2025, les entrées de déchets verts représentent environ 2 694 tonnes dont :

- 45% par les bennes à déchets verts ;
- 46% en déchèterie de Vitry-le-François ;
- 9% générés par le Service Espace vert de la CCVCD.

Les déchets verts sont déposés et traités au Centre de Compostage de la CCVCD pour être transformés en compost.

2.2. Le verre et le papier

La collecte se déroule au moyen de colonnes aériennes disposées dans les communes.

- 76 colonnes à verre de 4m^3 ont permis de collecter 758 tonnes de verre ;
- 54 colonnes à papier ont permis de collecter 150 tonnes de papiers, journaux et magazines.

3. L'apport en déchèteries

Les habitants de la Communauté de Communes ont accès à la déchèterie de Vitry-Le-François (ouverte 6 jours par semaine), de Somsois (les samedis de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30), et pour certains d'entre eux, à la déchèterie de Huiron ouverte 3 h le mercredi et 7 h le samedi. Les déchets acceptés sont ceux qui n'entrent pas dans les collectes classiques, soit par leur grande taille, soit par leur caractère nocif pour l'environnement (ne sont cependant pas acceptés les produits contenant de l'amiante et les pneumatiques VL et PL).

Les habitants des communes d'Aulnay-l'Aître, La Chaussée-Sur-Marne, Ablancourt et Songy ont accès à la déchèterie du SYMSEM située à Pogny.

Déchets collectés à la déchèterie de Vitry-le-François :

- En bennes : bois, carton, papier, métaux, déchets divers (tout-venant) destinés à l'incinération, gravats inertes, déchets verts (tonte et tailles) et déchets d'ameublement (y compris matelas et sommiers) ;
- En colonnes aériennes : verre ;
- En colonne sur rétention : huiles de vidange et huiles de cuisine ;
- En armoire et casiers : Déchets Dangereux Spéciaux (D.D.S.*), piles (boutons ou bâtons), batteries, D.E.E.E. (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), tubes fluorescents, ampoules basses consommation.

** Liste des DDS : les solides pâteux (peintures, ...), les solvants (essence, white spirit, ...), les acides-bases, les produits phytosanitaires, les chlorates-nitrates et produits dangereux, les aérosols et les emballages souillés.*

Chiffres clés (évolution 2024-2025)

1. Suivant le mode de collecte

1.1. Les tournées

OMR	tri sélectif	verre	papier
-154 t	équivalent	+6 t	+11 t

1.2. Les apports en déchèterie

carton	meubles	incinérables	déchets végétaux	gravats	métaux	papier
+14 t	-168 t	-142 t	+153 t	+39 t	+19 t	-11 t

2. Suivant le type de déchets

- Les OMR : baisse de 154 tonnes soit -3% représentant 5 kg par habitant ;
- Le sélectif : pas de variation ;
- Le papier : baisse en PAV et augmentation en sacs jaunes, résultat de l'extension des consignes de tri ;
- Le verre : augmentation de 6 tonnes soit +0.8% ;
- Le mobilier : baisse de 168 tonnes soit -27.32% ;
- La baisse des "meubles" fait suite à une REP PMCB qui a collecté 376 tonnes de meubles et bois ;
- Les cartons : augmentation de 14 tonnes soit +4.19% ;
- La ferraille : augmentation de 19 tonnes soit +10,16% ;
- Les gravats : augmentation de 39 tonnes soit +3.92% ;
- Le bois : baisse de 193 tonnes soit -35,15% ;
- Les déchets verts : baisse de 370 tonnes soit -12% ;

Aspects financiers

Les données 2025 sont en cours de consolidation et seront fournies au titre du rapport sur le prix et la qualité du service.

Réalisations 2025

- Des animations ont été réalisées à destination des scolaires et de leurs encadrants (sensibilisation au tri des déchets et au compostage). Elles ont touché 643 personnes ;
- Distribution de 197 composteurs individuels dans le cadre de la loi AGEC pour le captage en amont des déchets fermentescibles ;
- Commande de de matériels de collecte (BOM, camion Ampliroll) ;
- Commande du dispositif de lutte contre les dépôts sauvages ;
- Préparation de l’intégration de la déchèterie de Huiron.

Projets 2026

- Achat d’un véhicule de moins de 3,5 tonnes avec hayon ;
- Poursuite de la démarche "déchets abandonnés" avec la mise en place de dispositifs ;
- Étude de modernisation de la déchèterie de Vitry-le-François (AMO) et intégration de celle de Huiron ;
- Distribution de composteurs individuels dans le cadre de la loi AGEC pour le captage en amont des déchets fermentescibles.

ESPACES VERTS ET PROPRETÉ

Missions et activités principales

Espaces verts

- Création et entretien des espaces verts des communes membres (entre les panneaux d'agglomération) ;
- Production et achat des plantes à massif ;
- Plantations de végétaux (arbres, vivaces, fleurs...) ;
- Interventions sur les arbres (surveillance, abattage, élagage, broyage...) ;
- Fauchage des espaces en zone tardive ;
- Propreté de l'ensemble des espaces verts des communes ;
- Reprise de la gestion en espace vert du service développement économique des zones industrielles de Marolles, et de Loisy-sur-Marne, ainsi que de la halte nautique ;
- Gestion du rucher municipal (20 ruches).

Propreté

- Propreté des toilettes publiques vitryates ;
- Ramassage des détritus et vidage des corbeilles vitryates ;
- Nettoyage des abords du marché à Vitry-le-François le jeudi ;
- Nettoyage avant et après les diverses manifestations ;
- Interventions de nettoyage après incidents climatiques ;
- Balayage mécanique des fils d'eau et des voiries dans les communes concernées ;
- Désherbage des voiries.

Mécanique

- Maintenance du matériel thermique ;
- Dépannage et entretien du parc automobile ;
- Suivi des commandes, des pièces et des interventions ;
- Contact et coordination avec les fournisseurs.

Organisation et fonctionnement du service

Personnel

- 1 responsable de service ;
- 1 adjoint au service ;
- 7 équipes pour l'entretien des secteurs (5 agents / équipe) dont 2 apprentis ;
- 1 équipe pour la propreté (8 agents) ;
- 1 équipe pour le patrimoine arboré (3 agents) ;
- 1 équipe pour les travaux lourds (3 agents) ;
- 1 équipe pour le jardin de production (3 agents) ;
- 1 mécanicien ;
- 1 apiculteur (en contrat partiel).

Périmètre d'Action

Le service espaces verts et propreté a vocation à intervenir sur l'ensemble du territoire de la CCVCD, c'est-à-dire le périmètre des 35 communes délimitées par leurs panneaux d'agglomération ainsi que les deux zones d'activités.

Le service est **réalisé en régie.**

Afin de renforcer les équipes, certaines prestations sont cependant externalisées chaque année :

- **L'ESAT du Meix Tiercelin, l'APEI de Marolles, Artopia, et Vitry-Synergic** pour les tontes régulières des communes de Sompuis, Le Meix-Tiercelin, Somsois, Saint-Ouen-Domprot, Songy, des quartiers du Désert et de Rome-Saint-Charles, de la Zone Industrielle de Marolles et de la Zone d'Activité de Loisy-sur-Marne ;
- **Société Julien Thomaze** pour les 2 passages de fauche tardive avec l'épareuse ;
- **Société Suez** pour le balayage mécanisé.

Mode de Gestion des espaces

La gestion différenciée consiste à adapter l'entretien des espaces verts en fonction de leur usage, de leur fréquentation et de leurs enjeux paysagers ou environnementaux. Cette approche permet d'optimiser les moyens d'entretien tout en favorisant la biodiversité et la qualité du cadre de vie.

- **Classe soignée** : espaces à forte visibilité (centres, lieux emblématiques) nécessitant un entretien approfondi ;
- **Classe régulière** : espaces de vie courante (quartiers, parcs) bénéficiant d'un entretien adapté ;
- **Classe naturelle** : espaces peu fréquentés, interventions limitées afin de préserver la biodiversité.

Enjeux environnementaux

L'arbre et les végétaux ont de multiples vertus pour une adaptation globale au changement climatique :

- Infiltration des eaux pluviales et limitation du ruissellement ;
- Réduction des îlots de chaleur ;
- Amélioration de la qualité de l'air ;
- Préservation et développement de la biodiversité ;
- Protection et amélioration de la qualité des sols ;
- Création d'espaces ombragés favorisant le confort des usagers ;
- Contribution à la décarbonation.

Chiffres clés

Le territoire de la CCVCD compte 104 ha de surfaces vertes entretenues par les équipes.

Opérations menées par le service espaces verts et propreté en 2025 :

- 200 km de voirie balayés ;
- 100 arbres et 4 000 arbustes plantés ;
- 35 000 fleurs semées, bouturées, transplantées, repiquées, paillées, arrosées ;
- 1000 m² de serres et de surfaces couvertes exploitées pour la production végétale ;
- 50 m^3 de terreau et 50 m^3 de miscanthus utilisés pour les massifs (amendement, paillage) ;
- 400 arbres élagués, taillés et surveillés ;
- 57 agents sur l'ensemble du SEVP.

Aspects financiers (budget 2025)

-	Fonctionnement	Investissement
Propreté (Z000)	120 000 €	50 000 €
Espaces verts (Z010)	230 000 €	150 000 €

Investissement 2025

Renouvellement du parc matériel

- 4 débroussailleuses dont 2 électriques, 4 taille-haies dont 2 électriques, 4 souffleurs, 1 tronçonneuse ;
- 4 sécateurs électriques ;
- 1 tondeuse autoportée de 150 cm ;
- 1 tondeuse articulée de 100 cm ;
- 2 tondeuses à main de 50 cm ;
- 1 motopompe, 1 motoculteur ;
- Travaux de reconstruction des serres de production.

Renouvellement du parc automobile

- 1 camion-benne 7 places.

Plantation des végétaux

- 400 arbres ;
- 4000 arbustes.

Autres actions

- Décoration paysagère éphémères dans le patio de la mairie de Vitry-le-François ;
- Participation avec les écoles pour contribuer à la végétalisation des cours (plantation d'arbres, de fleurs...) ;
- Récupération des copeaux de bois issus du broyage des branches pour du paillage ;
- Livraison et mise en place de sapins lors de la période de Noël ;
- Décoration de plantes lors de certaines animations ;
- Pratique du mulching lors de la tonte et ainsi laisser l'herbe coupée sur place ;
- Diminution de l'arrosage par le choix des plantes.

Projets 2026

- Réflexion pour l'acquisition d'une nouvelle balayeuse, remplaçant la Citycat 5000 âgée de 18 ans ;
- Étude du projet de déménagement des serres ;
- Continuité du plan de renouvellement du parc matériel ;
- Adaptation des aménagements paysagers pour réduire les consommations d'eau ;
- Poursuite des achats de matériel électroportatif (gamme électrique) ;
- Plantation d'arbres sur les espaces disponible et déterminé ;
- Végétalisation des cours d'école.

VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Missions et activités principales

La CCVCD a notamment pour compétence "la création, l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire et de leurs équipements connexes". Cela concerne :

- Les voies internes aux zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques ;
- Les voies desservant des équipements communautaires ;
- Les travaux connexes qui concernent directement les voiries d'intérêt communautaire : parkings et places de stationnement connexes aux aménagements des voiries, l'éclairage public, les feux tricolores, la signalisation de droit commun et les réseaux d'eaux pluviales.

Une liste de voiries a été définie dans les statuts de la Communauté de Communes.

Organisation et fonctionnement du service

Le service voirie et éclairage de la Ville de Vitry-le-François assure l'entretien et la maintenance des voiries d'intérêt communautaire, dans le cadre d'une mutualisation des moyens avec la CCVCD.

En 2025, le service compte 10 agents :

- 1 responsable de service ;
- 1 chef d'équipe voirie ;
- 1 agents d'exploitation voirie ;
- 1 chef d'équipe signalisation ;
- 1 agent d'exploitation signalisation ;
- 1 chef d'équipe éclairage public ;
- 2 agents d'exploitation éclairage public ;
- 1 chef d'équipe serrurerie ;
- 1 agent d'exploitation serrurerie.

Mode de gestion et périmètre

Le service est réalisé partiellement en régie. Les chantiers majeurs nécessitent l'intervention d'entreprises extérieures.

Le périmètre d'intervention représente 22 voies d'intérêt communautaire (12,8 km au total) et 4 pistes cyclables (1,6 km au total), situées principalement vers la zone industrielle Vitry/Marolles.

Chiffres clés

Le périmètre d'intervention représente environ 14 km de voiries d'intérêt communautaire à entretenir et 350 points lumineux d'éclairage public.

Le parc de luminaires de la CCVCD à entretenir par le service éclairage public représente 11% du nombre de points lumineux, la majeure partie des installations étant propriété de la Ville de Vitry-le-François.

Le périmètre des voies à entretenir de la CCVCD ne représente que 6% de l'ensemble du patrimoine entretenu, en nombre, par le service voirie.

Aspects financiers

-	Fonctionnement	Investissement
Budget réalisé 2025 en X060	35 500 €	149 700 €
Budget réalisé 2025 en X060	4 699,49 €	124 322,87 €

Réalisations 2025

- Modernisation de l’éclairage public ;
- Reprise du passage à niveau avenue du Perthois ;
- Création d’entrée charretière pour les sociétés ;
- Végétalisation de la cour d’école Ferdinand Buisson.

Projets 2026

- Réfection de la chaussée avenue du Bois Guillaume ;
- Végétalisation de cours d’écoles.

BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

Missions et activités principales

Le service Bâtiment a vocation à entretenir (maintien en condition, travaux d'amélioration), réaliser les vérifications obligatoires et mener des travaux majeurs (réhabilitation, etc.) dans les bâtiments communautaires ou des constructions neuves au profit de la CCVCD.

La CCVCD gère et entretient différents types de bâtiments ou locaux communautaires :

- Ceux qu'elle possède en bien propre ;
- Ceux qui lui sont mis à disposition.

Ces bâtiments peuvent être répartis en 4 catégories :

- Les bâtiments scolaires ;
- Les bâtiments sportifs ;
- Les bâtiments ou ouvrages de services ;
- Les bâtiments administratifs.

Organisation et fonctionnement du service

Le service Bâtiment de la Ville de Vitry-le-François assure l'entretien et la maintenance du patrimoine bâti communautaire, dans le cadre d'une mutualisation des moyens avec la CCVCD.

Le service Bâtiment/Régie est composé de 14 agents :

- 1 responsable de service ;
- 1 technicien bâtiment maintenance ;
- 1 chargé d'opération ;
- 1 conseiller en énergie partagé ;
- 1 responsable de la régie ;
- 1 service maçonnerie/couverture composé d'un chef d'équipe et un agent ;
- 1 service menuiserie composé d'un chef d'équipe et d'un agent d'exploitation ;
- 1 service électricité composé d'un chef d'équipe et de deux agents d'exploitation ;
- 1 service peinture composé d'un chef d'équipe et d'un agent d'exploitation ;
- 1 service plomberie/CVC composé d'un chef d'équipe et d'un plombier-chauffagiste.

Mode de gestion et périmètre

Le service est réalisé partiellement en régie. Les chantiers majeurs nécessitent l'intervention d'entreprises extérieures. Le périmètre d'intervention du service concerne :

- 6 groupes scolaires situés à Vitry-le-François ;
- 9 groupes scolaires situés dans les communes membres ;
- 3 accueils collectifs de mineurs (La Chaussée-sur-Marne, Marolles, et Saint-Ouen-Domprot) ;
- 1 cuisine centrale ;
- 2 gymnases ;
- 1 centre aquatique ;
- 1 office du tourisme ;
- 1 terrain de football et ses installations à Somsois ;
- 2 zones d'activités et leurs installations annexes ;
- Les locaux des services communautaires (La Fabrique, les services techniques, bureaux, serres, aire de compostage, déchèteries).

Chiffres clés

L’ensemble des infrastructures dont la compétence relève de la CCVCD représente environ 60.000 m² bâtis.

Aspects financiers

-	Fonctionnement	Investissement
Budget 2025 réalisé Bâtiment (X012)	274 500 €	1 939 503 €
Budget 2025 réalisé Bâtiment (X012)	226 556 €	1 101 369 €

Réalisations 2025

Les opérations principales d’investissement en 2025 sont :

- Les études de maîtrise d’œuvre pour la rénovation énergétique de groupes scolaires ;
- Les travaux de rénovation énergétique du GS Jules Ferry ;
- Les études pour l’extension du GS de Pringy ;
- Les travaux d’économie d’eau dans les différents bâtiments communautaires.

Projets 2026

- Les travaux de déplacement des serres communautaires ;
- La fin des travaux énergétiques du GS de Jules Ferry ;
- Les études pour la construction d’un nouveau groupe scolaire dans le quartier du Hamois ;
- Les travaux pour l’extension du GS de Pringy.

MARCHÉS PUBLICS

Missions et activités principales

Organisation et mise en œuvre des procédures d'achats

- Planification et programmation des achats ;
- Élaboration/rédaction des avis de publicité et des pièces administratives des dossiers de consultation liés aux marchés publics et délégations de service public à conclure ;
- Organisation et mise en œuvre des procédures de passation des contrats ;
- Passation, notification et contrôle des marchés.

Gestion administrative et financière des procédures liées à une opération

- Suivi administratif et financier des marchés publics en rédigeant les avenants, ordres de service et en délivrant les agréments de sous-traitance ;
- Gestion des certificats pour paiement des factures liées aux marchés publics et certification des factures sur le logiciel métier prévu à cet effet.

Participation au développement de la culture marchés au sein de la collectivité

- Participation à l'élaboration du règlement intérieur de la commande publique ;
- Rédaction de guides, de modèles types et d'outils à destination des élus ou des services opérationnels ;
- Participation au développement des bonnes pratiques.

Conseil aux services opérationnels

- Assistance aux services opérationnels dans la définition des besoins et dans le montage de leur dossier en rapport avec les règles de la commande publique.

Gestion juridique et la prospective

- Mise en œuvre de groupements de commande ;
- Optimisation et sécurisation juridique des procédures ;
- Réalisation d'un pré-contrôle de légalité, le cas échéant ;
- Rédaction d'avis juridiques et de notes thématiques en lien avec la commande publique ;
- Proposition de montages contractuels ;
- Veille juridique, règlementaire et jurisprudentielle relative à la commande publique ;
- Conseil auprès des élus et des services quant aux choix des procédures ;
- Conseil et sensibilisation des élus et des services en matière de risques juridiques ;
- Traitement de situations précontentieuses, voire contentieuses, liées aux contrats publics.

Animation et le pilotage de réunions

- Préparation et présentation des dossiers en Commission d'Appel d'Offres, Commission de Délégation de Service Public ou en jury.

Organisation et fonctionnement du service

Le service des Marchés Publics est composé de 4 agents, exerçant à temps plein :

- 1 responsable de service ;
- 3 chargées de la commande publique.

Mode de gestion et périmètre

Le service étant mutualisé, il traite tant les dossiers portés par la CCVCD que ceux de la Ville de Vitry-le-François.

Répartition des marchés par entité

En 2025, l'activité du service des marchés publics a autant porté sur des procédures de passation communautaires que municipales comme le démontre le tableau ci-dessous.

Entité	Nombre de procédures en 2024	Nombre de procédures en 2025
Ville	18	17
CCVCD	34	18

Globalement, le nombre de consultations lancées en 2025 au titre de CCVCD diminue par rapport à 2024.

En effet, 2024 a été marquée par une forte demande de consultations par les services pourvoyeurs de CCTP qui s'explique notamment par le besoin de relancer des consultations pluriannuelles et la nécessité d'engager des études et des opérations de travaux à enjeux règlementaires (tant bâtimentaire que portant sur les réseaux d'eau).

En 2025, les consultations lancées ont principalement porté sur des besoins de prestations de géomètres (8 marchés subséquents), de services/études (6 marchés portant sur les assurances, la gestion de l'aire d'accueil, de la maîtrise d'œuvre et étude) et des besoins en travaux (4 consultations).

Le champ d'intervention du service Marchés Publics a porté sur des consultations d'une valeur estimée supérieure à 40 000 € HT. Le service accompagne toutefois, sur demande, les services opérationnels dans le montage des consultations inférieures à ce seuil et peut également lancer ponctuellement ce type de consultations notamment lorsqu'il s'agit de prestations de maîtrise d'œuvre.

Chiffres clés

En 2025 le service des marchés publics a procédé à la notification de 30 marchés au titre de la Communauté de Communes (la différence avec le nombre de consultations lancées s'explique par le fait que certaines consultations lancées en 2024 ont été attribuées en 2025 et que certaines consultations alloties donnent lieu à la conclusion de plusieurs marchés) correspondant à un montant total de 4 198 937.96 € TTC. Cette présentation porte uniquement sur les marchés notifiés au cours de l'année 2025 et est précisée ci-dessous.

Type de marchés conclus pour la CCVCD

-	Fournitures/services		PI		MOE		Travaux		Total	
Année	Nb	TTC	Nb	TTC	Nb	TTC	Nb	TTC	Nb	TTC
2024	15	1 462 546 €	7	255 098 €	-	-	15	3 264 555 €	37	4 982 198.45 €
2025	13	196 947 €	1	159 372 €	2	213 792 €	14	3 628 827 €	30	4 198 937.96 €

En 2025, le service des marchés publics a prioritairement conclu des marchés dans une enveloppe budgétaire inférieure de 15% à celle de l'année antérieure. Il a également conclu, dans les mêmes proportions, des marchés de travaux (sur groupe scolaire et en matière de réhabilitation de réseaux d'eau) et de fournitures et services (prestations de géomètre et renouvellement des assurances).

Types de procédures mises en œuvre

En 2025, les procédures de passation engagées au titre de la Communauté de Communes ont prioritairement porté sur des procédures adaptées car l'estimation des marchés correspondant était inférieure au seuil européen. Trois procédures formalisées ont été engagées en matière de fournitures et services (assurances, gestion de l'aire d'accueil et marché de maîtrise d'œuvre).

Techniques d'achats utilisées

Le service des marchés publics recourt à plusieurs techniques d'achats dont :

- Les accords-cadres à bons de commande (ACBC) ;
- Les accords-cadres à marchés subséquents (ACMS) ;
- Les procédures dites "uniques", conclues pour une durée déterminée et non reconductible.

Le recours aux accords-cadres s'intensifie depuis quelques années car cette technique d'achat permet de disposer de marchés publics pluriannuels pour des besoins identiques voire récurrents. L'année 2025 a poursuivi la démarche avec notamment 8 marchés subséquents dans le cadre de la remise en concurrence des titulaires de l'accord-cadre "Prestations de géomètre expert". Un nouvel un accord-cadre à marchés subséquents de maîtrise d'œuvre relative à la création et au renouvellement des réseaux d'eau potable et/ou d'assainissement a été attribué.

Groupements de commande

Dans un but de mutualisation et de rationalisation des achats, le recours aux groupements de commandes se poursuit. Aussi, ont été créés en 2025 entre la Communauté de Communes et la Ville de Vitry-le-François des conventions de groupement de commande en vue de lancer des procédures communes (marché d'assurance, entretien de la voirie).

Aspects financiers

Le service des Marchés Publics génère chaque année des frais de publication en raison des avis de publicité, qui ont pour objet d'assurer la mise en concurrence des procédures. Le volume financier dédié annuellement dépend du nombre de consultations lancées. Ci-dessous, les frais engagés sur les trois dernières années :

Exercice	Montant TTC
2023	7344.00 €
2024	10 368.00 €
2025	7 776.00 €

La diminution du coût des frais d'insertion en 2025 est liée au nombre de consultations en baisse la même année.

Réalisations 2025

En 2025, le service a notifié les marchés suivants :

Fournitures et services

Marchés subséquents découlant de l'accord-cadre multi-attributaire relatif aux prestations de géomètre expert
.

- Plans topographique et parcellaire pour la mise aux normes du système d'assainissement de Soulanges (Montant notifié 3 930,00 € HT) ;
- Prestations topographiques pour la déchèterie intercommunale (Montant notifié 1 776.00 € HT) ;
- Réalisation d'une division parcellaire rue Georges Charpak (Montant notifié 1 075.00 € HT) ;
- Divisions parcellaires et bornages ZA du Bois Legras (Montant notifié 1 290.00 € HT) ;
- Bornage parcellaire du captage d'Arzillières-Neuville (Montant notifié 1 600.00 € HT) ;
- Prestations topographiques pour la déchetterie de Huiron (Montant notifié 1 335.00 HT) ;
- Bornage parcellaire des clôtures du PPI des captages de Châtelraould-Saint-Louvent, Coole, Songy et Ablancourt (Montant notifié 4 300.00 € HT) ;
- Prestations topographiques rue Bois Guillaume (Montant notifié 9 950.00 € HT).

Marché public de services en matière d'assurance

- Lot 1 : Responsabilité Civile et Protection Juridique (Montant annuel notifié 12 639,19 € TTC) ;
- Lot 2 : Protection fonctionnelle (Montant notifié 1 719.12 € TTC) ;
- Lot 3 : Assurance automobiles et missions collaborateurs (Montant notifié 53 450.86 € TTC) ;
- Lot 4 : Dommages aux Biens (Montant notifié 90 092.44 € TTC) ;
- Lot 5 : Risques statutaires (Montant notifié 8 737.91 € TTC).

Prestations intellectuelles

- ATMO pour la reconstruction du groupe scolaire Louis Pasteur (Montant notifié 132 810.00 € HT).

Maitrise d'Œuvre

- Accord-cadre multi-attributaire de maîtrise d'œuvre relatif à la création et au renouvellement des réseaux d'eau potable et/ou d'assainissement (Accord-cadre à marchés subséquents multi-attributaire sur 4 ans ; Marché notifié avec un maximum de commande annuel fixé à 300 000,00 € HT) ;
- MOE pour la rationalisation et réhabilitation du groupe scolaire Jules Verne (Montant notifié 161 431.40 € HT) ;
- MOE pour le renouvellement du réseau AEP à Châtelraould-Saint-Louvent (Montant notifié 13 500.00 € HT).

Travaux

- Rénovation des réseaux AEP et EU dans diverses rues à Couvrot (Montant notifié 875 920.40 € HT) ;
- Construction du bassin de stockage et annexes à Blaise-sous-Arzillières (Montant notifié 769 666.00 € HT) ;
- Réhabilitation du réseau d'assainissement Fbg L. Bourgeois à Vitry-le-Fr. (Montant notifié 403 021.00 € HT) ;

Renouvellement des canalisations d'assainissement de Marolles

- Lot 1 : en réhabilitation traditionnelle (Montant notifié 149 640.00 € HT) ;
- Lot 2 : sans tranchée (Montant notifié 70 412.00 € HT).

Marchés découlant de l'opération de rénovation énergétique du groupe scolaire Jules Ferry

- Lot 1 : Nettoyage des combles (Montant notifié 19 500.00 € HT) ;
- Lot 2 : Doublage thermique (Montant notifié 179 996. 84€ HT) ;
- Lot 3 : Menuiseries extérieures (Montant notifié 142 000.00 € HT) ;
- Lot 4 : Menuiseries intérieures (Montant notifié 25 565.33 € HT) ;
- Lot 5 : Electricité (Montant notifié 7 650.00€ HT) ;
- Lot 6 : Chauffage Plomberie (Montant notifié 294 000.00 € HT) ;
- Lot 7 : Faïence (Montant notifié 4 300.00 € HT) ;
- Lot 8 : Peinture (Montant notifié 35 735.00 € HT) ;
- Lot 9 : Désamiantage (Montant notifié 46 450.00 € HT).

Délégation de service public

- DSP production et de distribution de l'eau potable (contrat notifié en décembre 2025 pour 8 ans) ;
- DSP assainissement collectif (contrat notifié en décembre 2025 pour 8 ans).

Projets 2026

Les missions du service Marchés Publics se poursuivront en 2026 pour confirmer :

- La généralisation du processus de groupements des achats ;
- La rationalisation des procédures grâce au recours aux accords-cadres ;
- La réalisation d'un guide marchés publics ;
- La mise en place d'un règlement interne de la commande publique ;
- Le suivi de tous les dossiers de marchés publics d'investissement et de fonctionnement.

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil des gens du voyage est ouverte depuis 2013. Elle compte 15 emplacements doubles (dont 1 emplacement PMR), et peut accueillir 30 caravanes.

Le règlement intérieur fait l'objet de l'arrêté communautaire n°523 en date du 12 juillet 2019.

Les tarifs sont fixés par la délibération n°62 en date du 2 juillet 2019. Les tarifs sont les suivants :

- La caution d'entrée sur site est fixée à 150,00 € ;
- Droits de places pour l'occupation d'un emplacement : 3,00 € par jour ;
- Le mètre cube d'eau est fixé à 4,00 € ;
- Le kWh d'électricité est fixé à 0,15 €.

La gestion du site est déléguée à une entreprise privée depuis 2019. Le marché a été réattribué en février 2026 à l'entreprise ACGV SERVICES (La Rochelle), pour une durée de 4 ans. L'accueil sur site est assuré par la société du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, le samedi de 9h30 à 12h.

Une astreinte téléphonique est assurée en dehors des créneaux horaires d'ouverture.

Occupation de l'aire d'accueil

-	2019 *	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Personnes accueillies	46 dont 24 enfants	110 dont 59 enfants	111 dont 60 enfants	151 dont 60 enfants	115 dont 45 enfants	126 dont 45 mineurs	113
Durée moy. du séjour	0,75 mois	1,54 mois	0,92 mois	-	4,54 mois	3 mois	5 mois
Taux annuel d'occupation	8%	20%	10%	29%	43%	54%	42%
Séjours sup. à 6 mois	0	1	1	0	6	5	8

** (6 mois d'ouverture) après dégradations du site*

Le tarif journalier est fixé à 3 € par emplacement. Le m^3 d'eau est facturé 4 € et le kWh à 0,15 €.

En 2025, 17 prorogations de séjours ont été formulées par les familles présentes sur place.

La société de gardiennage a rédigé 37 courriers d'avertissement suite à des impayés de droits de places.

4 arrêtés d'interdiction de séjours ont été pris à l'encontre de familles, pour des impayés.

Durée des séjours

Nombre de ménages (personnes isolées ou familles) ayant quitté l'aire dans l'année :

moins de 15 jours	8
entre 15 jours et 3 mois	8
entre 3 mois et 6 mois	4
entre 6 mois et 1 an	2
plus de 1 an	6
Durée moyenne	5 mois 4 jours

Autres chiffres

Nombre de points de comptage des fluides	15
Nombre de places conventionnées	30
Nombre de journées de places disponibles sur la période	10920
Nombre de journées de places occupées sur la période	4622
Hommes isolés sans enfant (a)	2
Femmes isolées sans enfant (b)	1
Hommes isolés avec enfant (c)	1
Femmes isolées avec enfant (d)	1
Couples sans enfant (e)	2
Couples avec enfant (f)	23
Enfants (moins de 18 ans) (g)	70
Total de ménages (a+b+c+d+e+f)	30
Total de personnes (a+b+c+d+2e+2f+g)	125 (113 déclarés)
Dont jeunes de 18 à 25 ans	14

Nombre de jours d'occupation par emplacement

Empl.	jan.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	TOTAL
1	10	0	0	0	5	30	31	4	0	8	15	15	118
2	14	0	4	30	31	29	31	31	30	31	30	16	277
3	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
4	31	28	27	28	26	0	0	28	0	0	0	0	168
5	0	0	0	0	0	19	31	14	0	21	30	31	146
6	22	28	31	30	22	0	0	0	0	0	0	0	133
7	0	0	0	0	10	30	31	8	27	31	30	31	198
8	31	28	31	10	0	0	0	0	0	0	0	5	105
9	31	28	31	30	31	30	31	4	0	0	1	31	248
10	31	28	31	30	31	30	8	13	0	0	1	31	234
11	31	28	31	30	30	30	29	5	0	3	13	31	261
12	31	28	31	30	30	0	8	20	30	31	30	31	305
13	0	0	0	0	8	4	0	27	30	14	1	8	92
14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	18	19
15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	232	203	217	218	224	202	200	159	117	139	152	248	2311

MERCI